

NOTE TO USERS

This reproduction is the best copy available.

UMI[®]



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES

Rachelle Bédard

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

M.A. (sociologie)

GRADE / DEGREE

Département de sociologie

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

Une analyse sociologique de la gestion mondiale du risque de désastres: Le cas de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Raymond Murphy

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Victor DaRosa

José Havet

Gary W. Slater

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES /
DEAN OF THE FACULTY OF GRADUATE AND POSTDOCORAL STUDIES

**Une analyse sociologique de la gestion mondiale du risque de désastres:
Le cas de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles**

Par
Rachelle Bédard
1927712

Thèse soumise à la Faculté des études supérieures et postdoctorales dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise en sociologie

Directeur de thèse
Raymond Murphy, Ph.D
Département de Sociologie

Université d'Ottawa
Automne 2005



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 0-494-11213-1
Our file *Notre référence*
ISBN: 0-494-11213-1

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

Le but de cette thèse est de faire une analyse de l'origine et du fonctionnement de la gestion mondiale du risque de désastres en prenant comme étude de cas la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (SIPC). Le cadre théorique donne les définitions les plus courantes des concepts importants de la thèse, c'est-à-dire désastre, risque et mondialisation et il cherche à analyser deux courants sociologiques, le constructivisme et le réalisme, que l'on retrouve souvent à l'intérieur de la sociologie du risque. Plus précisément, la thèse cherche à exposer la confusion que l'on retrouve dans la sociologie du risque par rapport à ces deux courants afin de l'éliminer. Ensuite la thèse présente une description de l'origine et du fonctionnement de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (SIPC). On y retrouve une description historique de, premièrement, la construction de l'ONU au sein de laquelle la Stratégie a été créée et, deuxièmement, de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles qui la précédait. La thèse analyse l'origine et les outils conceptuels de la SIPC en utilisant les théories expliquées dans les chapitres précédents. En fait, on utilise la théorie de la naissance de la "société à risque" d'Ulrich Beck pour expliquer comment et pourquoi la SIPC existe. De plus, on analyse les concepts de la SIPC à la lumière des théories constructivistes et réalistes. Finalement, on y précise les réalisations et les limites de cette section de l'ONU. La conclusion tire les implications théoriques de la thèse et termine par soulever des pistes pour les recherches futures.

Une analyse sociologique de la gestion mondiale du risque de désastres: Le cas de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles.

Chapitre 1: Introduction.....	1
Chapitre 2: Conceptions sociologiques des désastres et du risque.....	7
2.1: Conceptions des désastres.....	7
2.2: Théories constructivistes et réalistes.....	13
2.2.1: Le constructivisme social.....	14
2.2.2: Le réalisme.....	19
2.3: Théories du risque.....	21
2.4: Théories sur la mondialisation.....	29
2.5: Méthodologie.....	32
Chapitre 3: La mondialisation de la gestion du risque de désastres.....	34
3.1: La construction de l'ONU et sa structure.....	34
3.2: La construction de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles.....	38
3.3: La construction, les buts et la structure de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles.....	45
Chapitre 4: Une analyse sociologique de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles.....	51
4.1: Une explication sociologique de la construction de la SIPC.....	52
4.2: Les concepts de la SIPC.....	59
4.3: Les limites de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles des Nations-Unies.....	69
4.4: Les réalisations de la Stratégie pour la prévention des catastrophes naturelles des Nations-Unies.....	72
Chapitre 5: Conclusion.....	75
Annexe 1: Préambule de la Charte de l'Organisation des Nations-Unies.....	86
Annexe 2: Organigramme des Nations-Unies.....	87
Annexe 3: La Décennie pour la prévention des catastrophes naturelles.....	88-89
Annexe 4: Organisation de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles.....	90
Annexe 5: Les buts et objectifs de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles.....	91
Annexe 6: Tableau des pays donateurs de fonds à la SIPC.....	92
Bibliographie	93

J'aimerais remercier du fond du coeur les quelques personnes qui ont fait que la réalisation de cette thèse aie été possible. Premièrement, monsieur Raymond Murphy, mon directeur de thèse qui a su, grâce à son expertise, m'aider, m'encourager et m'orienter vers le bon chemin au cours des dernières années! J'aimerais aussi remercier deux de mes anciens professeurs et les évaluateurs de ma thèse, monsieur Victor DaRosa et monsieur José Havet. Deuxièmement, mon conjoint, Yannick Labine qui a su, pour sa part, m'encourager dans mes moments de découragements et qui savait me remonter le moral. Troisièmement, mes parent Serge et Maxine et ma soeur Sarah, qui m'ont encouragé tout au long de ce processus. Finalement, j'aimerais dédier cette thèse à ma grand-mère Madeleine, cette femme incroyable que j'admire et à qui j'espère ressembler un jour.

Chapitre 1

Introduction

Les êtres humains doivent faire face aux désastres naturels depuis le début de leur existence sur la Terre. Les dynamiques de la nature font en sorte que différents types de désastres existent et l'endroit où l'on habite détermine quel type de désastre nous affectera. Au cours des millénaires, nos actions ont transformé l'environnement, c'est pourquoi certaines études démontrent que le nombre et la sévérité des désastres naturels ont augmenté.

D'après plusieurs études dont celle de l'UNEP, les désastres naturels sont de plus en plus nombreux et de plus en plus sévères. "Allowing for inflation, losses over the decade 1986-1995 were eight times higher than in the 1960s"(UNEP 2000: 31).

"Trends in disaster events are disturbing. Statistics show that during the period 1900-1991, there have been more than 3500 disasters-roughly 40 a year-and that they have killed more than 27 million people. There is also evidence that the frequency of disasters is increasing. For the top 10 most disaster - prone countries in the region-Australia, Bangladesh, China, India, Indonesia, the Islamic Republic of Iran, Japan, New Zealand, Philippines and Viet Nam - there were a total of 1312 disasters during the 25 years 1966-1990, which killed 1,7 million people and affected more than 200 million. The frequency of disasters in this period was 52.5 a year, compared to only 24.8 a year over the period 1900-1999" (UNEP 2000: 75).

La Terre possède pourtant une grande stabilité: on peut s'attendre à pouvoir respirer l'air, boire l'eau, etc. Mais elle possède également une énorme instabilité: sa croûte terrestre est responsable des éruptions volcaniques, des tremblements de terre, des tsunamis, etc.

Aussi, son atmosphère est responsable de plusieurs tempêtes, ouragans, tornades, etc. Voyons quelques désastres naturels auxquels ont fait face l'humanité.

Le matin du samedi, 1er novembre 1755, la ville de Lisbonne au Portugal comptait environ 275 000 personnes. À la fin de cette journée plusieurs milliers de personnes n'étaient plus et la ville était en ruine. Un tremblement de terre marin permit la création de trois tsunamis (mot emprunté du japonais) qui détruisirent la ville. Les gens furent noyés ou encore enterrés, parfois vivants, sous les ruines des églises et des maisons. Plusieurs feux se déclarèrent et furent responsables de la mort de plusieurs autres personnes; faisant suite au tsunami (Zebrowski 1997: 1-3).

“But height (sometimes 12 meters high) alone doesn't tell the whole story of a tsunami. Tsunamis not only have great height when they strike shore, they also have a considerable wavelength, usually hundreds of kilometers long. A tsunami will pour in continuously for 15 to 30 minutes (and sometimes longer). Then, for the next 15 to 30 minutes, all of this water rushes back out. [...] In fact, history provided us with relatively few eyewitness accounts of the world's major tsunamis, for the simple reason that very few eyewitnesses survived” (Zebrowski 1997: 3).

De plus, après les trois vagues, les survivants réalisèrent que les réserves de nourriture avaient été détruites et que l'hiver approchait. Plusieurs moururent de faim dans les mois suivants le désastre naturel initial (Zebrowski 1997: 5). Sans connaître et comprendre les causes réelles des désastres naturels, on ne pouvait les prévoir et donc préparer des plans de gestion.

Le 26 décembre 2004, un tremblement de terre d'une magnitude de 9 sur l'échelle de Richter a lieu au centre de l'océan Indien. Il est possible de comparer l'énergie libérée à celle de toutes les bombes utilisées lors de la Deuxième Guerre Mondiale et ce, du côté ennemi comme du côté allié.

Cette énergie se propagea dans l'océan créant un tsunami. Quelques heures plus tard, le tsunami frappe tout sur son passage. L'Indonésie, l'Inde, le Sri Lanka, et la Thaïlande ne sont que quelques exemples des pays touchés. Au total, 14 pays frappés. La force du tsunami est si puissante que l'équipement que l'on retrouve sur la côte ouest canadienne (en Colombie-Britannique) et dont le but est de calculer les différences au niveau de la hauteur et du débit de l'eau et ainsi prévenir la région d'un danger, enregistre la vague. Le 24 janvier 2005, le bilan: plus de 300 000 morts ou disparus, des centaines de millions de dollars de dommages, des populations décimées, des désastres écologiques (récifs de coraux détruits), etc (<http://usinfo.state.gov/journals/itps/1104/ijpf/tsunami.htm>). La communauté internationale promet plus de 12 milliards de dollars pour venir en aide aux survivants et aux pays détruits par ce séisme mais la reconstruction prendra plusieurs années et les cicatrices de ce désastre ne disparaîtront probablement jamais.

La croûte terrestre, que l'on retrouve dans la région de l'océan Indien, est un endroit instable, c'est-à-dire que les tremblements de terre et les éruptions volcaniques y sont plus nombreux, le risque d'un tsunami est donc plus élevé. Suite au désastre naturel du 26 décembre, "la communauté internationale a répondu à l'unisson à la demande de mise en place d'un système d'alerte au tsunami dans l'océan Indien [...], en 12 ou 18 mois, qui devrait coûter entre 30 et 50 millions d'euros. L'ensemble de la planète devrait être couverte par de tels réseaux régionaux en 2007" (leuilom.blogs.com/tsunami/2005/01/24/index.html). Point intéressant à noter, les pays, les individus et les organismes autour du monde ont promis 12 milliards de dollars US pour aider les pays touchés par le désastre. Bien que les dommages causés par le tsunami n'aurait pu être

empêchés, le nombre de morts aurait pu être grandement réduit si l'installation d'un système d'alerte qui n'aurait coûté que 50 millions d'euros avait eu lieu, sans oublier que la création d'un plan de gestion pour le cas d'un éventuel désastre aurait pu aussi diminuer l'impact du désastre, surtout au niveau humain. Il est possible de supposer que le tout n'aurait pas coûté 12 milliards de dollars et que le nombre de morts n'aurait pas atteint les 200 000. Doit-on attendre le prochain désastre avant de créer des plans de gestion? Qui possède la responsabilité de créer ces derniers? Comment peut-on les financer?

Le but de cette thèse est de faire une analyse de l'origine et du fonctionnement de la gestion mondiale du risque de désastres en prenant comme étude de cas la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (SIPC). Le cas de la SIPC a été choisi parce qu'elle demeure une des organisations les plus significatives de la gestion mondiale du risque de désastres. Ce choix d'une étude empirique et historique nous permettra de mieux cibler et de préciser le sujet choisi. Pourquoi cet institut a-t-il vu le jour en ce moment de l'histoire? Comment réduit-il le risque de désastre? Quels sont ses réalisations et ses limites?

Le chapitre 2 présente le cadre théorique. La revue de la littérature répond à des questions telles que: Qu'est-ce qu'un désastre? Qu'est-ce que le risque? Quels sont les différents types de désastres? Peut-on calculer le risque? Etc. On y donne les définitions les plus courantes des concepts importants (désastre, risque, mondialisation). On examine les divergences dans les définitions, et on essaie d'apporter quelques nuances. Ce chapitre cherche à analyser deux courants sociologiques: le constructivisme et le réalisme que l'on retrouve souvent à l'intérieur de la

sociologie du risque. Plus précisément, la thèse cherche à exposer la confusion que l'on retrouve dans la sociologie du risque par rapport à ces deux courants afin de l'éliminer. Pour bien comprendre les désastres naturels, une attention particulière sera réservée aux ouvrages analysant ce sujet en particulier. On retrouvera des auteurs tels que E.L. Quaratelli, Hélène Denis, Ernest Zebrowsky, etc. Les ouvrages enquêtant les autres types de désastres seront utilisés comme outils comparatifs. De plus, pour étudier la notion du risque et la lier avec celles des désastres naturels, les principaux auteurs utilisés pour cette section de la recherche seront Ulrich Beck, Hélène Denis et David Le Breton. Pour expliquer la facette mondialisation de cette thèse, Ulrich Beck et Manuel Castells seront utilisés. Le chapitre 2 termine avec une explication de la méthodologie utilisée afin de répondre aux questions posées et de documenter les réponses.

On cherche à savoir comment la gestion du risque des désastres s'est développé au niveau mondial. Le chapitre 3 se veut donc une description de l'origine et du fonctionnement de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (SIPC) et un retour sur sa formation car cette Stratégie a prit forme au sein d'une tentative de créer des éléments de gouvernance mondiale. On y retrouve nécessairement une description historique de la construction de l'ONU au sein de laquelle la Stratégie a été créée et de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles qui la précédait. Il est important de noter que la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles est un institut au sein de l'ONU et non pas une stratégie au sens habituel.

Le chapitre 4, pour sa part, analyse l'origine et les outils conceptuels de la SIPC en utilisant les théories expliquées au chapitre 2 et 3. En fait, on utilise la théorie de la naissance de la 'société

à risque' d'Ulrich Beck pour expliquer comment et pourquoi la SIPC existe. De plus, on analyse les concepts de la SIPC à la lumière des théories constructivistes et réalistes. Finalement, on y précise les réalisations et les limites de cette section de l'ONU.

Le chapitre 5 est la conclusion de cette thèse. On y présente un résumé, on y tire les implications théoriques de la thèse, et on termine par soulever des pistes pour la recherche dans l'avenir.

Chapitre 2

Conceptions sociologiques des désastres et du risque

Dans une thèse consacrée à la gestion mondiale du risque des désastres, il faut d'abord éclaircir les concepts utilisés par les théoriciens du désastre et du risque et définir les termes utilisés. Ce faisant, il faut nuancer et approfondir l'analyse du terme 'risque' car les deux approches étudiées dans cette thèse - constructiviste et réaliste - ont une définition différente du terme. Ce chapitre examinera ces deux approches théoriques. Il puisera ensuite dans les théories de la mondialisation pour éclaircir la gestion mondiale du risque de désastre.

Conceptions des désastres

Une des premières définitions du désastre est la suivante: "Crisis events generated by natural agents or by technological agents resulting in fires and explosions" (Quarantelli 1978: 2). Au cours de ses recherches, Quarantelli critique cette définition disant qu'elle est incomplète car elle n'incorpore pas la facette humaine d'un désastre, il y ajoute finalement l'aspect de la santé (physique et mentale), du bien-être social, religieux, etc.

Une autre définition possible de ce terme est celle d'Hélène Denis, sociologue du désastre au Québec:

“Un désastre est un événement soudain, à faible probabilité qui, s’il survient, a des conséquences si importantes en termes de pertes (humaines, matérielles, financières, etc.) pour une collectivité donnée, qu’il provoque des tensions dans le tissu social de cette collectivité”(Denis 1993: 13).

De son côté, Ernest Zebrowski prétend qu’un désastre naturel peut-être défini comme étant: “an event in which the forces of nature claim human lives or destroy the fruits of human labour on a large scale” (Zebrowsky 1997: 18).

En anglais, il existe le terme ‘hazard’ qui diffère du terme désastre. Une définition possible du terme ‘hazard’ est la suivante: “It represents the potential interaction between humans and extreme natural events. It represents the potential or likelihood of an event (it is not the event itself). By definition, then, natural hazards constitute a threat to society” (Tobin & Montz 1997: 5-6). Ces auteurs définissent le terme désastre comme étant: “an event that has a large impact on society” (Tobin & Montz 1997: 6). Pourtant, un terme français signifiant ‘hazard’ ne semble pas réellement exister dans la littérature du désastre ou du risque. Par exemple, Hélène Denis donne les mots ‘événement déclencheur’ comme synonyme à ‘hazard’ (Denis 1998: 7).

David Alexander croit qu’il est important d’établir une différenciation des désastres tels que les désastres naturels, socio-technologiques et terroristes. Il dit d’un désastre naturel: “extreme events that originate in the biosphere, lithosphere, hydrosphere or atmosphere”(Alexander 2000: 9). Il définit un désastre socio-technologique comme étant: “explosions, releases of toxic materials, episodes of severe contamination, structural collapses, and transformation, construction and

manufacturing accidents”(Alexander 2000: 9). Il définit ensuite ce qu’il nomme ‘social hazard’ comme étant: “crowd crushes, riots and terrorist incidents”(Alexander 2000: 9-10).

D’autres auteurs, tel que Raymond Murphy, prétendent que les dynamiques de la nature se trouvent dans les désastres technologiques et que la technologie est au coeur des désastres naturels. Il conclut qu’il ne faut pas exagérer la différence entre ces deux types de désastres. “Technology is more the manipulation and redeployment of nature’s dynamics than it is the social construction of nature or its abolition. Technological instruments are hybrids of human construction and nature’s creation. Nature remains embedded in technology and so does its potential to surge out of control”(Murphy 2002: 331). Il ajoute que l’impact des désastres naturels dépend souvent de la technologie utilisée dans la construction des infrastructures essentielles. Par exemple, le verglas de janvier 1998 est devenu un désastre socio-technologique à cause de la dépendance des gens sur un réseau électrique (Murphy 2002).

Comme nous venons de le voir, il existe plusieurs définitions du terme ‘désastre’ et autant de types de désastre. Pourtant, l’analyse qui prétend que les types de désastres ne sont pas toujours opposés et que les différents types de désastres peuvent être liés, mérite d’être exposée.

Premièrement, les désastres naturels ont pour origine la nature. Les ouragans, les tremblements de terre, les tempêtes de verglas, les glissements de terrains, les tornades, les sécheresses et les épidémies sont quelques exemples de désastres naturels. Il est possible de dire que la fréquence et la sévérité des désastres naturels augmenteront avec le changement climatique global.

“Global warming models indicate that rising global temperatures are likely to affect many atmospheric parameters including precipitation and wind velocity, and raise the incidence of extreme weather events, including storms and heavy rainfall, cyclones and drought. It may or may not be just coincidence that the Munich Reinsurance Company recorded more than 700 ‘large loss events’ in 1998, compared with between 530 and 600 during previous recent years” (UNEP 1999: 31). Dans l’avenir, l’humain sera peut-être l’une des causes des désastres naturels: l’être humain déclencheur.

Deuxièmement, les désastres socio-technologiques ont pour origine la science et la technologie. On retrouve dans cette catégorie de désastres: les explosions, la contamination des sols, des cours d’eau, de l’air, etc. Les désastres de Chernobyl, Bhopal et l’explosion du Challenger (Vaughan 1996) en sont des exemples frappants. Il faut noter que les désastres socio-technologiques peuvent avoir une base naturelle puisque la technologie emprunte les dynamiques de la nature. Par exemple, une explosion dans une centrale nucléaire peut avoir comme cause l’erreur ou le ‘design’ de l’être humain et la technologie, mais la gravité du désastre est augmentée à cause de l’utilisation d’éléments radioactifs dangereux retrouvés dans la nature.

Troisièmement, les désastres terroristes, événements très complexes, peuvent être brièvement expliqués par des groupes voulant démontrer leurs sentiments de colère, de haine, de tristesse, etc... envers d’autres groupes et/ou pays. On retrouve des explosions, des empoisonnements, des massacres, etc. Les attentats du 11 septembre 2001 à New York, les derniers attentats en Espagne et en Angleterre et/ou les attentats presque quotidiens en Israël et en Palestine sont des exemples de désastres terroristes.

Certains spécialistes font la distinction entre désastre et catastrophe. Scanlon dit: “A disaster threatens or actually impacts on a community. It may cover a wide area, disrupting communications and transportation, making it difficult for emergency agencies to determine what needs to be done and how to get there and do it. [...] A catastrophe is something else again. It not only impacts a community, it substantially diminishes its ability to respond”(Scanlon 1998: 12). À la lumière de ces explications, il est donc possible de dire qu’un désastre n’est pas une catastrophe en soi, mais peut le devenir s’il n’existe pas de mesures d’urgences ou si l’aide ne peut atteindre la région atteinte par le désastre (comme en Nouvelle-Orléans tout récemment). Dans cette thèse, le terme plus inclusif de ‘désastre’ sera utilisé.

Une condition nécessaire à l’existence des désastres est que ces derniers doivent toucher une partie de l’humanité. Par exemple, une énorme tempête frappant une région inhabitée n’est pas considérée comme un désastre ni au sens sociologique ni au sens populaire du terme. Par exemple, “in June 1908 a blazing meteor descended in northern Siberia and exploded in remote Tunguska, flattening 2000 squares kilometers of forest and producing an atmospheric shock wave that circled the planet twice. There were few if any human victims because the impact occurred in a region unsettled by humans”(Zebrowski 1997: 216). Les désastres sont donc définis par leurs effets sur l’être humain.

La planète est de plus en plus peuplée et les endroits inhabités sont de plus en plus rares. Il est donc possible de dire que le risque de désastres augmente avec la hausse de la population mondiale. Comme mentionné précédemment, la composante primordiale pour la définition

sociologique d'un désastre est que l'être humain doit être touché. Un désastre dit environnemental, c'est-à-dire qui touche la nature, peut être considéré comme un désastre si le dommage engendré affecte les êtres humains. Par exemple, si un pétrolier déverse sa charge lors d'un naufrage, il serait possible de dire que cet événement n'est pas un désastre car, à première vue, il n'affecte pas les êtres humains. Prenons pour acquis que la présence de pétrole dans l'océan n'est pas écologiquement bon et amène la disparition de la vie marine environnante. Les individus vivant des produits de la mer seront atteints ce qui créera un désastre au sens sociologique du terme.

Un autre terme important de la littérature du désastre et du risque est celui de la vulnérabilité définit comme: "the characteristics of a person or group in terms of their capacity to anticipate, cope with, resist, and recover from the impact of a natural hazard. It involves a combination of factors that determine the degree to which someone's life and livelihood is put at risk by a discrete and identifiable event in nature or in society" (Blaikie & al. 1994: 9). La pauvreté et le manque de connaissances au sujet des désastres expliquent le niveau de vulnérabilité plus élevé des pays en voie de développement. Janet N. Abramovitz dans son livre *Unnatural Disasters*, en discute. Pour cette auteure, les éléments déclencheurs tels que des pluies torrentielles, des ouragans, etc, provoquent des désastres pour les groupes plus vulnérables puisque ces derniers n'ont pas les connaissances et surtout, pas les moyens de construire des infrastructures pouvant résister à ces 'hazards' ou encore de créer des plans de gestion aidant à diminuer l'impact de ces derniers. De plus, elle explique que le manque de ressources crée des comportements à risque.

Par exemple, en Amérique centrale et en Amérique du sud, les êtres humains cultivent parfois sur des pentes abruptes ce qui peut provoquer des glissements de terrains lors de pluies torrentielles (Abramovitz 2001: chapitre 4).

Théories Constructivistes et Réalistes

La sociologie environnementale est un domaine ayant pris de l'importance au cours des dernières décennies. Elle tente de comprendre et de démontrer les liens qui existent entre la société, l'être humain et l'environnement. Un autre courant sociologique, celui du risque, est aussi de plus en plus un sujet de recherche. Ce dernier cherche à comprendre le risque et son importance dans notre société. Un troisième courant sociologique, celui du désastre, cherche à comprendre l'impact des désastres sur la société. Bien qu'il soit possible que ces trois courants s'ignorent mutuellement, cette thèse prend pour acquis que la sociologie environnementale, la sociologie du risque et la sociologie du désastre sont plutôt complémentaires. En fait, la manière de percevoir l'environnement, le risque et les désastres peut être très similaire.

De plus, cette thèse examine quelques théories sociologiques que l'on retrouve dans plusieurs sous-disciplines de la sociologie dont celle de la sociologie environnementale et de la sociologie du risque de désastres. Ces théories sont une manière de voir notre entourage, un paradigme. La première à être discutée est celle du constructivisme social et la deuxième est celle du réalisme.

Souvent, le constructivisme social et le réalisme sont perçus comme étant totalement opposés et ne pouvant être liés, ce qui pour plusieurs penseurs, handicape chacune des théories puisque ces dernières sont incomplètes.

Au cours de la dernière décennie, un mouvement voulant intégrer le meilleur du constructivisme social et du réalisme, est né. Ce mouvement de fusion de certaines des idées des deux approches donne naissance à deux conceptions théoriques: le constructivisme social modéré et le réalisme critique, théories clés de cette thèse.

Le constructivisme social

Pour les constructivistes extrêmes, l'environnement existe au degré que l'être humain peut le concevoir. Tout a donc une connotation culturelle. Les constructivistes croient que l'environnement est une création de l'être humain, une conception culturelle. L'être humain construit la nature (Eder 1996). Pour les constructivistes sociaux, le risque, tout comme l'environnement, est considéré comme une construction sociale. L'être humain détermine et définit le risque. Le risque est donc subjectif (Latour & Woolgar 1979). Par exemple, Hannigan explique qu'il y a plusieurs différentes manières de percevoir le risque. Il y a de nombreux facteurs pouvant influencer la perception du risque tels que la culture, les organisations et idéologies politiques, la structure administrative, etc (Hannigan 1995: 107). Les pays en voie de développement ne percevront pas le risque de la même manière que les pays industrialisés. Les gens vivant près d'une centrale nucléaire ne percevront pas le risque de la même manière que le feront les gens vivant à

plusieurs milliers de kilomètres de celle-ci. La perception du risque diffère d'une région et d'un groupe à l'autre.

Voici certaines critiques faites sur cette manière de voir le monde. Les constructivistes croient que tout est créé par la culture et l'interprétation des êtres humains. Peut-on vraiment dire que rien n'existe à l'extérieur de l'esprit humain? De plus, en disant que l'environnement n'existe pas à l'extérieur de la conception de l'être humain, le constructivisme ne tient donc pas compte de l'influence possible de cette 'réalité' sur ses propres constructions sociales (Murphy 2004). Rosa, sociologue du risque, mentionne deux autres critiques. Les constructivistes disent que toute connaissance provient de la société, ce qui, pour Rosa, est très vrai. Par contre, pour lui, il est important de faire certaines distinctions car si l'on dit que la connaissance est un produit de la société, il est facile de tomber dans la tautologie.

"We are on solid ground in saying that, in this sense, there is general agreement with the constructivist account that all knowledge is socially constructed. But used in this sense it is tautologically true, and therefore not very useful. For the crucial issue is not so much with the procedures - social as they may be - of how we gain knowledge, but with the product. For even accepting the fact that all such processes are social does not preclude the possibility that some of these processes produce no knowledge while others produce better outcomes than the rest" (Rosa 1996: 11).

Pour cet auteur, il est aussi important de discuter du côté politique du constructivisme. De ce fait, les constructivistes veulent une certaine égalité entre les différentes sections (science, médias, gouvernement, etc) qui produisent et utilisent la connaissance. Rosa note, par contre, que posséder la connaissance est aussi posséder le pouvoir.

“Equilibrating knowledge claims, a noble deontological goal, does not necessarily produce equality in claims over knowledge or in claims to power, but can produce disturbing unintended consequences instead. The claim of equal knowledge can reinforce existing knowledge and power differentials. If every knowledge claim about risk is equally correct, then those individuals or institutions with more power need only exercise their own claim, responding to any objections - with logical impunity - that their own claim is as correct as any other claim that can be made. In short, an even playing field does not ensure even-handed playing, but playing to a bully’s hand” (Rosa 1996: 12).

Il serait possible de donner l’exemple de la compagnie américaine Ethyl Corporation pour illustrer la situation ci-dessus. Cette compagnie, grâce à l’ALÉNA, avait la permission d’exporter un produit pétrolier comportant du MMT, une substance qui, d’après les tests canadiens avait des propriétés cancérigènes. Les tests de la compagnie démontraient le contraire. Voilà ce que Rosa nomme ‘equilibrating knowledge claims’. Le Canada a donc refusé l’importation du produit. La compagnie américaine essaya de dissuader le gouvernement canadien, sans succès. Elle a donc décidé de poursuivre ce dernier pour les pertes encourues depuis que la compagnie n’avait plus la permission de vendre son produit au Canada. Le gouvernement canadien a dû payer 13 millions de dollars américains à la compagnie Ethyl Corporation. Dans ce cas, les tests de la compagnie américaine et ceux du gouvernement canadien étaient opposés. Tous deux croyaient que leur test était légitime et que celui de l’autre manquait de légitimité. Pourtant le gouvernement canadien sous les lois de l’ALÉNA n’était pas aussi puissant que la compagnie Ethyl Corporation (et du gouvernement américain) et a donc dû compenser cette dernière (Mol 2001: 130). Dans le cas ci-dessus, il est possible de dire que les études avaient la même validité mais pourtant le gouvernement canadien a perdu la cause. Comme le dit Rosa: “An even playing field does not ensure even-handed playing, but playing to a bully’s hand” (Rosa 1996: 12). Bref, il y a souvent des relations de pouvoirs associées aux connaissances.

Suite aux critiques comme celles de Rosa, le constructivisme évolue. Bien qu'il existe encore des penseurs croyant au constructivisme 'dur', plusieurs utilisent ces critiques pour modérer ce courant.

Le constructivisme modéré, parfois appelé constructivisme contextuel, diffère de son ancêtre au niveau de l'ontologie. Les constructivistes de ce courant admettent qu'il existe une réalité extérieure à la conception de l'être humain. Cette réalité, dite matérielle, existe mais les constructivistes modérés choisissent de la mettre entre parenthèses lors de l'étude des problèmes environnementaux; ce, dans le but d'examiner comment ces problèmes sont construits socialement.

Un exemple de cette approche est le sujet des recherches de Hannigan. Pour John A. Hannigan, il y a six facteurs nécessaires à la construction d'un problème environnemental. En utilisant ces facteurs, il est possible d'expliquer le risque.

En premier lieu, il est important d'avoir l'appui de la science, "an environmental problem must have scientific authority for and validation of its claim" (Hannigan 1995: 54).

En deuxième lieu, il est vital d'avoir ce qu'il appelle des 'popularisers'. Ces personnes sont responsables de la formation d'un pont entre les dires de la science et la population ordinaire. Elles doivent faire en sorte que le problème environnemental soit vulgarisé pour qu'il devienne accessible à l'être humain, au peuple (Hannigan 1995: 55).

En troisième lieu, il est primordial d'avoir l'attention des médias. Pour Hannigan, les médias ont un rôle clé dans la construction d'un problème environnemental (tout comme plusieurs autres éléments de la société, il donne l'exemple de crimes, problèmes sociaux, etc). Ces derniers doivent

médiatiser le problème le plus possible, à la télévision, dans les journaux, etc (Hannigan 1995). “A prospective environmental problem must receive media attention in which the relevant claim is ‘framed’ as both real and important” (Hannigan 1995: 55).

En quatrième lieu, le problème environnemental doit être dramatisé et surtout, il est important pour la population de pouvoir visualiser le problème, “it must be dramatised in highly symbolic and visual terms” (Hannigan 1995: 55).

En cinquième lieu, pour que la construction d’un problème environnemental se continue, il doit y avoir “a visible economic incentive for taking action” (Hannigan 1995: 56). La population doit croire qu’il est plus important économiquement de régler le problème que de ne rien faire.

Finalement, il est primordial que quelqu’un ou un groupe quelconque prennent en charge le problème. Ceci permet une certaine continuité et assure la légitimité. Hannigan donne comme exemple, les agences et les organismes non-gouvernementaux associés à l’ONU.

Ce constructivisme modéré a fait une bonne contribution, mais il a la faiblesse de ne pas tenir compte de la réalité matérielle en la mettant en parenthèse. Benton explique ce problème dans la citation suivante:

“The sociological traditions are radically disempowered in the face of these issues for three principal reasons. First, and most plainly, their continuing presumption of a categorial opposition between Nature (body, animals, biological and physical conditions and contexts of life and so on) and Culture (meaning, subjectivity, identity, the human). This opposition renders literally unthinkable the complex processes of interaction, interpenetration and mutual constitution which link together the items which are misleadingly dissociated from one another and allocated abstractly to one side or other of the Nature/Culture great divide. Only a theoretical breakthrough which precisely enables such thinking across the Nature/Culture divide, and in the process deconstructs it, could have any hope of grasping the underlying generative causes of our ecological predicament” (Benton 2001: 137).

Le réalisme

Le réalisme est opposé au constructivisme et postule qu'il existe un monde matériel, un monde réel extérieur aux conceptions de l'être humain mais qui influence ces conceptions. Rosa donne cette définition du réalisme: "that there exists an external world whose properties are independent of human existence; that this world is amenable to reliable if imperfect human understanding through systematic inquiry; and this understanding corresponds to that external reality" (Rosa 1996: 5). Pour les réalistes, le risque n'est pas qu'une conception de l'être humain. La population mondiale peut être touchée par des événements non imaginés par l'humain. Le risque est matériel, il est objectif et il est important de l'examiner en tant qu'élément ne pouvant être réduit à un simple discours.

Le réalisme extrême prétend que la science est pure, neutre et objective en tout temps. "It [...] makes the positivist assumption that scientific accounts straightforwardly capture the material world and real risk. [...] Science is viewed as disinterested, impartial, and objective knowledge, with pure science being developed and then applied" (Murphy 2004: 2). Par exemple, on dit souvent de ce courant, qu'il est réductionniste puisqu'il prétend que la science est neutre et que les conceptions de l'être humain n'influent pas la réalité qu'est la nature. Il est très difficile de croire que la science est neutre et impartiale. Les gouvernements et les compagnies donnent des subventions aux scientifiques qui étudient un problème qui les intéressent. De plus, un scientifique peut-il réellement être neutre? N'est-il pas influencé par la culture et la société dans laquelle il vit? Un exemple sont les scientifiques travaillant pour les compagnies pétrolières et les gouvernements, ne voulant pas

diminuer leurs émissions de CO2. Ils avaient tendance à dire que leurs recherches ne démontraient aucun lien entre les niveaux élevés de CO2 et le changement climatique. Pourtant, de l'autre côté de l'échelle, les scientifiques travaillant pour les mouvements écologiques et les gouvernements voulant diminuer leurs émissions avaient des résultats complètement opposés (IPCC 1998). Il existe certainement un manque d'impartialité. Les réalistes 'durs et purs' négligent le côté social du monde.

Il y a différentes formes de réalisme, en fonction de l'importance que l'on accorde aux imperfections de la connaissance scientifique. Le réalisme critique est plus modéré que son ancêtre. Bien que la science demeure un des éléments clés de ce courant, les réalistes admettent que la société influence la science. Cette dernière n'est pas neutre et impartiale. Le réalisme converge donc quelque peu vers le constructivisme social. L'être humain fait partie de la nature et est influencé par cette dernière ainsi que par la société tout comme la science. Les réalistes critiques admettent que les conceptions sont construites socialement mais ils reconnaissent qu'il existe une réalité extérieure aux conceptions de l'être humain. "Realists in the theory of knowledge are committed to the existence of a real world, which exists and acts independently of our knowledge or beliefs about it. However, they hold that this external world is in principle knowable, and to some (discoverable) extent open to being changed on the basis of such knowledge as we are able to achieve" (Benton et Craib 2001: 120). L'environnement n'est donc pas uniquement une construction sociale. La nature existe à part entière. Ted Benton et Ian Craib démontrent quatre éléments clés du réalisme critique.

“First, critical realism holds that we can make sense of cognitive practices such as the sciences only on the assumption that they are *about* something which exists independently. [...] Second, critical realism shares with most contemporary philosophy a *reflexivity* about the conditions of possibility for thought, or language, to represent something outside itself. [...] Third, critical realism differs from some other forms of realism in regarding the surface appearance of things as potentially misleading as to their true character. This is why knowledge has to be a process and an ‘achievement’: work has to be done to get beyond or behind misleading appearances. [...] Finally, and most importantly, critical realism insistence on the independent reality of the objects of our knowledge, and the necessity of work to overcome misleading appearances, implies that current beliefs will always be open to correction in the light of further cognitive work” (Benton et Craib 2001: 120-121).

Le réalisme critique croit qu’il existe un risque qu’on ne peut réduire au discours sur le risque. Ce risque est dit matériel et objectif. Le réalisme critique croit aussi que l’être humain construit socialement le risque ainsi que la perception du risque. Il est donc important d’examiner le risque matériel ainsi que la construction sociale du risque et sa perception. La thèse vise à démontrer qu’il y a une confusion entre les éléments constructivistes et réalistes dans les conceptions sociologiques du risque. Dans le chapitre 4, on tentera d’examiner s’il y a une telle confusion dans la conception du risque utilisée par l’ONU.

Théories du risque

Qu’est-ce que le risque? L’analyse qu’on fait du risque dépend de la perspective qu’on utilise: constructivisme social modéré ou réalisme critique. Pour le constructiviste, le risque est une conception de l’être humain. Il est interne. Pour le réaliste, le risque est extérieur. Il provient de notre environnement ou de la manipulation de celui-ci. Le terme ‘risque’ peut être utilisé pour décrire le danger possible d’une action personnelle. Par exemple, il est possible de parler de risque

lorsqu'un être humain prend la décision de sauter en parachute. Il peut aussi être utilisé pour décrire une situation dangereuse pour les êtres humains vivant en collectivité et qui ne prennent pas la décision rationnelle de subir les conséquences possibles. Par exemple, la fondation d'une centrale nucléaire dans une région peuplée peut être dangereuse pour les résidents des environs. Cette thèse étudie le risque en tant que situation dangereuse pouvant affecter une grande population et non le risque personnel que les individus peuvent prendre.

Pour Rosa, sociologue du risque, le risque est "a situation or event where something of human value (including humans themselves) has been put at stake and where the outcome is uncertain" (Rosa 1996: 19). Cette définition du risque est réaliste puisqu'elle se réfère à un événement matériel. Rosa parle d'un fait réel qui peut se produire dans un avenir plus ou moins proche.

David Le Breton dit:

"Le risque est aujourd'hui une mesure de l'incertitude, il indique la probabilité de l'issue d'une conduite ou d'une entreprise, et souligne notamment le déficit ou l'adversité susceptible d'advenir à l'acteur ou à la population qui négligent une information ou s'engagent dans une action particulière. Il pointe également l'étendue des menaces pesant sur une collectivité à cause de particularités écologiques ou de l'implantation d'une industrie polluante ou dangereuse pour le voisinage en cas d'accident ou de défaillance technique" (Le Breton 1995: 23).

Pour Le Breton, le risque est une construction sociale puisque "chaque condition sociale ou culturelle, chaque région, chaque communauté humaine assume des fragilités propres et alimente une cartographie particulière de ce qu'elle craint. Le risque est une notion socialement construite,

éminemment variable d'un lieu et d'un temps à l'autre" (Le Breton 1995: 26-27). "La perception du risque n'est nullement une appréciation objective des dangers, mais plutôt la conséquence d'une projection de sens et de valeurs sur certains événements, certaines pratiques, certains objets voués à l'expertise diffuse de la communauté ou des spécialistes" (Le Breton 1995: 31). Pourtant, en observant de près la définition de Le Breton, il peut donner au lecteur l'impression que le risque est à la fois matériel et une perception. Il est possible de voir un côté réaliste à la théorie de David Le Breton. En parlant de menaces, de particularités écologiques et d'industrie polluante, le concept se réfère à une réalité matérielle. Celui-ci n'est plus une perception mais une réalité physique et extérieure (citation p. 23). Pourtant, il prétend aussi que le risque est une notion socialement construite (citation p. 26-27). On peut donc voir chez le même auteur à quelques pages d'intervalle, un manque de cohérence dans son approche. Il se dit constructiviste mais utilise parfois le langage réaliste. Les réalistes critiques font une distinction entre le risque matériel et la perception du risque. Pour ces derniers, les deux existent et il est important de les prendre en considération. Les constructivistes sociaux ont tendance à laisser le risque matériel de côté même si certains sociologues acceptent sa réalité. Le Breton se dit constructiviste mais utilise un langage réaliste lors de ses explications, ce qui porte à confusion.

Pour Patrick Peretti-Watel,

"Le risque est d'abord culturel parce que la perception que nous en avons est culturellement définie. [...] C'est cette communauté et ces valeurs qui fournissent à l'individu les filtres qui structurent sa perception des risques. [...] D'abord, l'information est filtrée selon son origine. Or tous les individus ne privilégient pas les mêmes sources, car ils ne partagent pas la même conception de la connaissance et des conditions légitimes de sa production [...] Ensuite, notre rapport au risque dépend de notre horizon temporel. La pauvreté raccourcit cet horizon, installant les plus démunis dans une précarité qui les ancre dans le présent et leur interdit de

se projeter dans l'avenir. L'horizon temporel est bien sûr culturellement déterminé... (Peretti-Watel 2000: 16-17).

Ici aussi, le risque est défini comme étant une construction sociale et non une réalité matérielle possible. Peretti-Watel discute de perception du risque et non de risque matériel. De plus, il donne certains facteurs (semblables à ceux de Hannigan) qui déterminent que le risque est socialement construit comme l'est l'information, la culture, etc. Si on observe le langage, on peut aussi voir la définition constructiviste. Par exemple, "Le risque est d'abord culturel parce que la perception que [...]" ainsi que "[...] qui structurent sa perception des risques." Donc Peretti-Watel a une vision constructiviste du risque dans lequel le risque se réduit à une perception, et où le risque matériel est éliminé de son approche.

Hélène Denis, sociologue des désastres la plus renommée du Québec, siégeait sur la Commission Scientifique et Technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998. Elle croit que le risque ou l'incertitude existe partout et peut toucher tout. Un risque peut être géré jusqu'à un certain point mais ne peut être prédit. De plus, il est généralement perçu comme étant négatif. Pour définir le risque, elle utilise la définition de Ellison (1994): le risque est la probabilité qu'un événement se produise et que des conséquences particulières découlent de cet événement (Denis 1998: 4). "Le risque, en ce sens, est un potentiel de danger et de conséquences désagréables" (Denis 1998: 4). Cette partie de la définition du risque est plutôt réaliste. Pourtant, elle ajoute à sa définition initiale du risque: "une estimation, une évaluation, une perception, une quantité assignée provenant d'informations colligées dans le passé. Il n'est donc jamais un objet concret, en dépit de la tendance à le percevoir et à le traiter comme tel"

(Denis 1998: 3-4). Cette section de sa définition a une tendance constructiviste. Hélène Denis examine la notion de risque par rapport à la gestion/planification dans son livre *Comprendre et gérer les risques sociotechnologiques majeurs*. Elle tente de comprendre le risque afin de le gérer le mieux possible. Elle étudie les analyses possibles du risque ainsi que le niveau de risque que les experts et la société trouvent 'acceptable', ce qui est une construction sociale. De plus, elle étudie les différentes sources du risque et les différentes manières de les gérer. Il est impossible d'empêcher un désastre naturel mais il est possible de le gérer pour empêcher une catastrophe. "Reste enfin la catastrophe. C'est elle que nous voulons éviter en tentant de convaincre le lecteur de mener des actions orientées vers la sécurité" (Denis 1998: 320). Ici, Denis semble pencher vers le réalisme critique et non vers le constructivisme. En observant les écrits de Denis, on retrouve des éléments constructivistes et réalistes. Pourtant, cette auteure se dit constructiviste. Il est donc important de faire la distinction entre risque au sens matériel et perception du risque au sens culturel car on retrouve beaucoup de confusion entre ces deux concepts dans la littérature sociologique.

La notion de risque est très présente dans les nombreux écrits du sociologue du risque, Ulrich Beck (1992,1995, 2000). Il est aussi important de noter que le risque dont discute Ulrich Beck est principalement socio-technologique et a une portée surtout environnementale. Par contre, l'être humain fait partie de l'environnement et est donc touché par le risque. Sa théorie émane du danger venant des centrales nucléaires. Avec la création de nouvelles technologies et de nouvelles sciences, l'être humain a créé certains bienfaits sans pour autant connaître ou comprendre les effets néfastes possibles. Par exemple, un bienfait possible des centrales nucléaires est la possibilité de créer de l'énergie. L'humain a su utiliser la nature à son avantage. C'est ce que Beck nomme la société

moderne primaire. Pourtant, les déchets radioactifs ne peuvent encore être détruits et l'impact d'un accident quelconque dans une centrale nucléaire peut avoir une énorme portée. Il existe donc un revers de la médaille très dangereux d'après Beck. La société à risque émerge lorsque la dégradation environnementale affecte tous les êtres vivants. "These latter hazards cannot be delimited spatially, temporally, or socially; they encompass nation-states, military alliances and all social classes, and, by their very nature, present wholly new kinds of challenges to the institutions designed for their control" (Beck 1995: 1-2). Aussi, il y a un lien très important entre production et risque. La plupart des problèmes environnementaux, par exemple la pollution, existent à cause de l'industrialisation et de l'esprit capitaliste ainsi que de la mondialisation. De plus, les individus voulant plus consomment plus et permettent une augmentation de la production pour satisfaire leurs besoins. Les industries veulent faire des profits, la nature n'a donc pas réellement d'importance, si ce n'est que le besoin de l'utiliser pour elles. Pour Beck, la société moderne devient la société à risque. La fonction de distribuer les biens de la société industrielle est dépassée par la fonction de la société à risque de distribuer ses maux et ses menaces. Cette société est donc réflexive dans le sens que ses propres succès, notamment la science, se retournent contre elle. Elle doit en même temps réfléchir sur les moyens d'enrayer ses problèmes et devient ainsi une société réfléchie (Beck 1992). Pour Beck, on retrouve d'abord la modernité primaire, période définie par la construction des technologies et des risques. On y retrouve une certaine inconscience face aux risques. Peu à peu, ces risques deviennent trop importants à ignorer et la modernité primaire fait place à la modernité réflexive et à la société à risque où les êtres humains sont conscients du danger que représentent les risques et tentent de les diminuer (Beck 1992: 1-16). La société moderne réflexive peut donc être comparée à un miroir où se reflètent les risques et dangers créés par la société moderne primaire. Les êtres

humains deviennent conscients que la technologie qu'ils ont inventé se retourne contre eux et ils doivent réfléchir aux moyens d'enrayer les risques et dangers qui les guettent (Beck 1992). Par exemple, au début du 20^e siècle, les automobiles furent créées pour remplacer les carrioles tirées par des chevaux. Le moteur à combustion, le pétrole, personne ne croyait que cette nouvelle invention pouvait représenter un problème pour l'environnement...c'était l'époque de la société moderne primaire de Beck. Peu à peu, certains problèmes environnementaux commencèrent à faire surface tel que la pollution de l'air, l'effet de serre et le changement climatique global...nous voilà maintenant à l'époque de la société moderne réflexive de Beck.

Ulrick Beck discute de la mondialisation du risque en ces termes: "Risks are defined as the probabilities of physical harm due to given technological or other processes"(Beck 1992: 4). Pour Beck, le risque actuel est très différent de celui que l'on retrouvait dans la société il y a plusieurs siècles. À l'origine, le risque était perçu comme étant individuel et quiconque prenait ce risque était souvent considéré comme courageux, aventurier, etc. L'industrialisation amène de nouveau phénomène tel que la pollution. Le risque de danger devient collectif puisque plusieurs sont touchés par la pollution. Le risque devient régional ou même national. Les risques d'aujourd'hui évoluent tout comme l'industrialisation et la pollution. Le risque devient mondial puisque la pollution d'un pays dépasse les frontières. La mondialisation permet aux industries de se multiplier dans différents pays. Avec le temps, le risque devient imperceptible. "It is nevertheless striking that hazards in those days assaulted the nose or the eyes and were thus perceptible to the senses, while the risks of civilization today typically escape perception and are localized in the sphere of physical and chemical formulas (e.g. toxins in foodstuffs or the nuclear threat)"(Beck 1992: 21).

Il approfondit sa définition de risque en disant:

“By risks I mean above all radioactivity, which completely evades human perceptive abilities, but also toxins and pollutants in the air, the water and foodstuffs, together with the accompanying short- and long-term effects on plants, animals and people. They induce systematic and often irreversible harm, generally remain invisible, are based on causal interpretations, and thus initially only exist in terms of the (scientific or anti-scientific) knowledge about them. They can thus be changed, magnified, dramatized or minimized within knowledge, and to that extent they are particularly open to social definition and construction”(Beck 1992: 22-23).

D’après les écrits de Beck, pouvons-nous dire qu’il est réaliste ou constructiviste? Dans la citation ci-dessus, le risque est matériel mais ouvert à la définition, à la dramatisation, etc. Il y a donc, une dimension matérielle et une dimension perceptuelle du risque. “By nature, then, risks have something to do with anticipation, with destruction that has not yet happened but is threatening, and of course in that sense risks are already real today. [...] In this sense risks signify a future which is to be prevented. [...] In a fundamental sense they are both real and unreal”(Beck 1992: 33). Par contre, dans la citation suivante, Beck semble éliminer le danger matériel et ne voir qu’une perception socialement construite: “les risques ne sont pas des objets, mais des constructions sociales dans lesquelles le savoir technique, mais aussi les valeurs et les symboles culturels jouent un rôle majeur” (Beck 2003: 214).

Dans le texte *De la société industrielle à la société à risque* ainsi que dans les autres écrits de Beck, il est possible de voir que ce dernier utilise des éléments constructivistes et réalistes. Par exemple, il dit que le danger a un pouvoir propre, ce qui est réaliste puisqu’il parle d’un danger réel et non pas seulement perçu (Beck 1990: 330).

Il faut noter qu'il parle de la 'naissance sociale' d'un danger ce qui semble vouloir dire que le danger est créé par la société (Beck 1990: 320). Beck semble croire que le risque est réel mais qu'il est aussi construit par l'être humain. Ceci est typique de l'approche réaliste. Dans cette perspective, un risque réel peut être socialement construit. L'important reste de ne pas confondre un risque réel et matériel avec nos perceptions parfois erronées du risque et de sécurité.

Théories sur la mondialisation

Pour bien étudier la gestion mondiale du risque des désastres, il faut d'abord examiner ce que veut dire la mondialisation. Manuel Castells (1999: 12) définit la mondialisation comme:

“Ce nouveau type d'organisation sociale, dans son omniprésente globalité, est en train de se diffuser dans le monde entier, comme l'ont fait, au XX siècle, le capitalisme industriel et son frère ennemi l'étatisme industriel, secouant les institutions et bouleversant les cultures, créant la richesse et répandant la pauvreté, stimulant la soif du gain, l'inventivité, l'espoir, tout en infligeant de terribles épreuves et en semant le désespoir. [...] la venue d'un nouveau type de société, la société en réseaux caractérisée par la mondialisation des activités économiques stratégiques, la révolution technologique, la mutation du capitalisme, et la disparition de l'étatisme.”

Les éléments de cette définition ayant une importance pour cette thèse sont ceux que Castells nomme la société en réseaux et la révolution technologique. Pour cet auteur, la société en réseaux est l'une des conséquences de la révolution technologique. La révolution technologique avec ses nouveaux moyens de transports et de communications a permis de transformer le temps et l'espace. La planète est maintenant plus petite. Par exemple, les avions nous permettent de voyager d'un bout à l'autre de la planète en un temps record, l'Internet nous permet de communiquer avec des gens de partout

autour du monde et savoir ce qui se passe dans tous les pays du monde. Il y a 100 ans, rien de tout cela n'était possible. La mondialisation amène donc des richesses technologiques très intéressantes. Pourtant, d'un côté totalement opposé, Castells semble dire que la mondialisation n'a pas créé la pauvreté mais qu'elle contribue à la propager. L'écart entre les riches et les pauvres ne fait que grandir avec la mondialisation. La pauvreté est une des causes premières de la vulnérabilité au risque, mentionné plutôt dans ce chapitre. Par mutation du capitalisme, Castells entend principalement les changements au niveau économique tels que les multinationales, les alliances économiques (et même politique) comme l'ALÉNA, l'Union européenne, etc. Ce côté de la mondialisation est quelque moins important pour le sujet de la présente thèse bien qu'il soit possible de lier certaines politiques économiques mondiales à la pauvreté, à l'exploitation ainsi qu'à la vulnérabilité et au risque. Pour ce qui est de la disparition de l'étatisme, je crois que Castells entend plutôt une redéfinition de l'État-Nation, ce qui est visible aujourd'hui. L'état est différent de ce qu'il était il y a 60 ans, à la création de l'ONU par exemple. On demande aux États d'ouvrir leurs frontières de plus en plus et ce, pour diverses raisons.

Bien que Castells ne discute pas de la mondialisation du risque, il est possible d'utiliser ses écrits et de les transposer au sujet de cette thèse, la mondialisation de la gestion du risque. Le travail de Castells nous sensibilise à la construction des réseaux, dans notre cas, des réseaux de diffusion d'information afin de mitiger les désastres naturels. Il met l'accent sur le développement technologique qui, par rapport à notre sujet, crée la capacité de réduire la vulnérabilité et de mieux protéger l'humanité contre les désastres. L'augmentation de la richesse augmente aussi cette capacité. La présente thèse étudie la diffusion, dans le monde entier, des renseignements sur la mitigation du risque de désastres naturels au moyen de la Stratégie internationale pour la prévention

des catastrophes naturelles. Est-ce que la construction de la SIPC s'explique par la théorie de Castells ou contredit-elle sa théorie? Voilà ce qui sera examiné dans les chapitres ultérieurs de la présente thèse.

Ulrich Beck donne la définition suivante de la mondialisation:

“the processes through which sovereign national states are criss-crossed and undermined by transnational actors with varying prospects of power, orientations, identities and networks. [...] The peculiarity of the present, and future, globalization processes lies in the empirically ascertainable scale, density and stability of regional-global relationship networks and their self-definitions through the mass media, as well as of social spaces and of image-flows at a cultural, political, economic and military level. [...] Globalization, then, also means no world state - or, to be more precise, world society without a world state and without world government. A globally disorganized capitalism is continually spreading out. For there is no hegemonic power and no international regime, either economic or political. [...] globalization means one thing above all else: denationalization - that is, erosion of the nation state, but also its possible transformation into a transnational state”(Beck 2000: 11-14).

Beck soulève ici l'hypothèse que la mondialisation mène à une société-monde sans gouvernement-monde ou État-monde. A-t-il raison, surtout concernant la mitigation des désastres? Pour Beck, la mondialisation du risque est définie par l'incontrôlabilité absolue des risques (Beck 2003: 207). Les hypothèses de Beck sont-elles exagérées et alors trop simplistes? Faut-il nuancer les propos de Beck? Est-ce que la construction de la SIPC fait la démonstration de cela? Voilà ce que la thèse cherche à enquêter.

Méthodologie

La méthodologie de cette thèse consistera en une recherche bibliographique de différentes sources d'information déjà publiées telles que des livres ou des articles se penchant sur les désastres naturels, socio-technologiques et terroristes ainsi que la notion de risque. Pour bien comprendre les désastres naturels, une attention particulière sera réservée aux ouvrages analysant ce sujet en particulier. On retrouvera des auteurs tels que E.L. Quarantelli, Hélène Denis, Ernest Zebrowski, etc. Les ouvrages investigant les autres types de désastres seront utilisés comme outils comparatifs. De plus, pour étudier la notion du risque et la lier avec celles des désastres naturels, les principaux auteurs utilisés pour cette section de la recherche seront Ulrich Beck, Hélène Denis et David Le Breton.

Pour les statistiques qu'il sera possible de retrouver dans cette thèse, elles sont déjà calculées par différents organismes et peuvent être trouvées dans les publications de l'ONU comme, par exemple, le livre *Living with risk, The Geneva Mandate* ou encore, *A safer world in the 21st century*, Munich Reinsurance Company, les publications de la Croix-Rouge tels que *World Disasters Report 1993-2002* et *Vulnerability and Capacity Assessment*, d'ONG (organisme non-gouvernemental), etc. Il existe plusieurs publications de l'ONU et de la SIPC pouvant être utilisées pour ce projet. Voici quelques exemples: *Disaster Reduction and Sustainable development, United Nations Initiative towards Earthquake Safe Cities, Conference on Early Warning Systems for the Reduction of Natural Disasters, The Yokohama Strategy and Plan Action for a Safer World*, etc. Les statistiques de Munich Re donnent de l'information sur les coûts engendrés par les désastres. Les ouvrages utilisés

sont des publications officielles mais ne sont pas de caractère alarmiste. Elles présentent les données de manière neutre. De plus, les ouvrages de la SIPC citent certains des auteurs utilisés dans cette thèse (Abramovitz).

Les désastres naturels augmentent souvent les risques d'épidémies, les statistiques de l'OMS peuvent décrire cette situation. Les publications de la Croix-Rouge donnent des indices sur le taux de mortalité ainsi que des comptes-rendus du terrain affecté par un désastre naturel. Les publications des ONG donnent des renseignements sur les plans et la gestion d'un désastre. Si la SIPC joue un rôle de sensibilisation ou encore d'intermédiaire partageant les connaissances de différents pays et organisations, ces publications sont intéressantes car elles permettent de savoir ce que d'autres organismes font et pensent, et permettent de savoir quelle aide ils apportent et/ou reçoivent de la SIPC. Grâce à l'information pouvant être trouvée sur le site Internet de l'ONU et contenue dans les nombreuses publications pouvant être trouvées à la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa, il est possible de documenter le rôle de l'ONU dans la gestion des désastres naturels.

Il faut aussi noter qu'il n'existe que très peu d'ouvrages faisant une analyse de l'SIPC ou une analyse liant cet organisme avec le cadre théorique. En fait, je n'en ai pas trouvé. L'analyse complète a donc été produite en utilisant les ouvrages mentionnés ci-dessus (analyses primaires).

Chapitre 3

La mondialisation de la gestion du risque de désastres

La Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles est une partie intégrale de l'Organisation des Nations-Unies (ONU). Pour comprendre la création de cet institut, qui est l'organisation principale visant la mondialisation de la gestion du risque de désastres, il faut tenir compte de son contexte organisationnel. Le chapitre trois examine donc la construction historique de l'ONU, de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (DIRDN) et de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles.

La construction de l'ONU et sa structure

Au cours de l'histoire, les êtres humains ont cherché à créer des alliances et ce, pour diverses raisons (guerre, économie, etc). Pourtant, au début du 20e siècle, le monde voit, pour la première fois (et non la dernière), une guerre mondiale. La Première Guerre mondiale débuta en 1914 et se termina en 1918. Au cours de ces années, plusieurs pays (Angleterre, France, Canada, Australie, Inde, Maroc, etc) participèrent à l'effort de guerre. Le 11 novembre 1918, la guerre se termine et le bilan est désastreux: près de 10 millions de morts (principalement les soldats des différentes armées), des villes et des villages détruits, des terres décimées par les obus, etc.

Pour prévenir un événement semblable, le président américain Wilson, proposa la création de la Société des Nations (SDN), un organisme international voulant assurer la paix autour du monde, une sécurité collective et une diplomatie ouverte et non secrète (Lewin 1995: 16). Bien que l'idée soit originaire des États-Unis, le Sénat américain ne ratifia pas la charte et les États-Unis furent, par le fait même exclus de la SDN. Cette décision peut être expliquée par une "majorité républicaine qui préfère l'isolement et non l'internationalisme wilsonien" (Gerbet 1996: 26). Malgré ses bonnes intentions, la SDN ne parviendra pas à faire régner la paix, ni à prévenir ou à empêcher la montée de l'antisémitisme et le début de la Deuxième Guerre mondiale qui commence en 1939. Personne n'aurait pu prévoir la destruction incroyable de vies et d'infrastructures dont on est témoin en 1945, lors de la signature des traités terminant la Deuxième Guerre mondiale. Le nombre de morts est évalué à plus de 40 millions, le peuple Juif est décimé par la mort de 6 millions de leurs compatriotes, des villes entières sont détruites.

Encore une fois, on tente de créer un organisme de contrôle. L'organisation des Nations-Unies est fondée pour tenter de prévenir un événement de cette envergure mais puisqu'elle n'est pas un gouvernement mondial elle ne peut légiférer (www.un.org). L'ONU est officiellement fondée le 24 octobre 1945 suite à la Conférence de San Francisco du 25 et 26 avril de la même année. À l'époque 51 pays signent le traité qu'on appela la Charte des Nations unies. Cette Charte comprend 111 articles répartis en 19 chapitres. Cette organisation est créée pour répondre aux problèmes de la Deuxième Guerre Mondiale ainsi qu'à l'échec de la Société des Nations fondée après la Première Guerre Mondiale (Sayegh 2002: 11-13).

Les buts premiers de l'ONU sont: "le maintien de la paix et la sécurité internationale; la promotion des relations amicales entre les États; et le développement de la coopération internationale en vue de résoudre les problèmes économiques, sociaux et culturels auxquels est confrontée la communauté internationale" (Weiss 2000: 10). On retrouve cinq grands domaines qui regroupent les activités de l'ONU: "le maintien de la paix et de la sécurité internationale; le développement et la protection de l'environnement; la promotion des droits de l'homme et de la démocratie; l'assistance humanitaire; et l'organisation de la société internationale par le droit grâce à la codification du droit international, au règlement judiciaire des différends internationaux, etc" (Weiss 2000:11). Les buts premiers de l'ONU sont inscrits dans une charte dont le préambule se retrouve dans l'annexe 1.

Pour bien comprendre le fonctionnement de l'ONU, il est bon d'expliquer l'organisation sociale de ce dernier. De nos jours, l'ONU est composée de 189 États membres qui ont signé la charte fondatrice de l'organisation des Nations-Unies. Ces derniers font partie de l'assemblée générale à l'intérieur de laquelle ils peuvent adresser les autres membres. Chaque nation dispose d'une voix lors d'un vote. Pour les questions dites essentielles, la majorité est du 2/3 de l'assemblée générale. Pour les autres questions, la majorité simple (50% +1) est de mise (www.un.org).

Le Conseil de sécurité est responsable du premier but de l'ONU, c'est-à-dire le maintien de la paix et de la sécurité internationale. Le conseil est composé de 15 membres.

La Chine, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France et le Royaume-Uni sont les cinq nations ayant un statut permanent au conseil de sécurité et donc possèdent un droit de veto sur les questions votées par le conseil. Les dix autres nations sont élues par l'assemblée générale pour une période de deux ans.

Le Conseil économique et social, de son côté, agit sous l'autorité de l'assemblée générale et est composé de 54 membres, élus par l'assemblée et ce, pour trois ans. Le conseil coordonne les activités économiques et sociales de l'ONU ainsi que les organisations non gouvernementales ayant un lien avec l'ONU.

Le Conseil de tutelle, maintenant composé des cinq membres permanents du Conseil de sécurité a pour rôle "d'assurer la supervision internationale des territoires sous tutelle administrés par les États membres et veiller à ce que les mesures voulues soient prises pour préparer ces territoires à l'autonomie ou à l'indépendance" (www.un.org).

La Cour internationale de Justice est composée de 15 juges élus par l'assemblée générale et le Conseil de sécurité et l'organe judiciaire de l'ONU (www.un.org).

"Le secrétariat exécute les tâches techniques et administratives dont le charge l'assemblée générale, le conseil de sécurité et les autres organes" (www.un.org).

L'organigramme à l'annexe 2 démontre les divers liens entre les organes de l'ONU en plus d'expliquer brièvement le rôle de chacun.

La construction de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles

Nous comprenons la construction sociale de l'ONU mais que dire de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN) qui deviendra plus tard la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (SIPC)? Pourquoi cet organisme existe-t-il au sein de l'ONU? Pourquoi a-t-il été créé?

L'ONU fût créé à cause de la guerre et des conflits que l'on retrouve autour du monde mais cette raison d'exister a évolué avec le temps car les guerres et les conflits existent toujours et l'ONU y joue un rôle important. Cet organisme tente aussi de trouver des solutions aux problèmes environnementaux et sociaux qui menacent la terre. Au cours des dernières décennies, les désastres naturels ont continué à faire des morts et le ravage qu'ils ont fait dans de nombreux pays n'a pu être ignoré. Un rapport de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dit: "Over the past 30 years, the impacts of natural disasters have changed dramatically. Deaths from natural disasters fell from nearly 2 million in the 1970's to just under 800 000 in the 1990's. But numbers reported affected by natural disasters rocketed from just over 700 million in the 1970's to nearly 2 billion in the 1990's" (RC 2002:173). Le nombre de décès a peut-être diminué mais le nombre de gens touché par les désastres ne cesse de croître. Et 800 000 à cause des désastres reste un problème grave. C'est pourquoi il faut agir.

Si nous observons le monde qui nous entoure, nous pouvons noter plusieurs inégalités aux niveaux politiques, économiques et sociales. Observons la gestion du risque par exemple; les pays industrialisés comme le Canada, les États-Unis, les pays d'Europe de l'Ouest, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande pour en nommer quelques-uns ont plusieurs moyens en leur possession pour diminuer leur niveau de vulnérabilité face au risque (tel que discuté au chapitre deux de la présente thèse). J'entends par ceci que ces pays ont des plans de gestion face aux aléas qui les touchent respectivement. Par exemple, le Japon est souvent touché par des tsunamis et par des tremblements de terre. Leurs plans de gestion sont donc reliés à ces types d'éléments déclencheurs tandis que les États-Unis sont touchés par des ouragans, des tornades, des tremblements de terres (tout dépend de la région touchée: Floride, Californie, Texas, etc). Ils ont aussi la technologie nécessaire pour les avertir qu'un désastre naturel approche ou encore la technologie nécessaire pour diminuer les dommages qu'un désastre naturel peut causer. De plus, ces pays ont les ressources financières pour faire progresser la recherche pour créer de nouveaux et de meilleurs plans de gestion ou de meilleures technologies. De plus, la majorité de la population possède une assurance, c'est-à-dire que même s'ils perdent leur possession matérielle, ils recevront un montant équivalent pour remplacer le tout. De plus, les gouvernements de ces pays ont souvent les moyens d'aider ces individus et les compagnies d'assurances à dédommager les gens touchés par le désastre.

Par contre, les individus vivants dans les pays en voie de développement ont parfois bien malgré eux, des pratiques dites 'à risque' comme par exemple, le fait de cultiver sur des flancs de montagnes ou de pratiquer la coupe à blanc ce qui augmentent les risques de désastres à cause des risques de glissements de terrains lors de pluies torrentielles. Les coupes à blanc pour leur part

augmentent l'érosion et détruisent les défenses naturelles mises en place par l'environnement pour nous protéger lors de tempêtes tropicales, d'ouragans, etc. Il est important de mentionner que ces pratiques 'à risque' sont accomplies, la plupart du temps, car les gens de ces pays n'ont aucun autre choix. Les conditions économiques, sociales et politiques déterminent donc souvent les choix (ou le manque de choix) qu'ils doivent prendre. C'est la vulnérabilité de ces peuples. Les gens vivant dans les pays industrialisés n'ont pas à accomplir ces pratiques 'à risque'.

Il faut aussi noter que les désastres naturels ne reconnaissent pas les frontières établies par les États. Les ouragans peuvent voyager de grandes distances et peuvent donc traverser les frontières de plusieurs pays. Il est possible qu'un ouragan frappe une région du monde plus vulnérable qu'une autre. En Amérique, il s'agit de regarder au sud. Lorsque les ouragans ont frappé les États-Unis en 2004, les plans de gestion du risque de désastres sont bien en place. Par exemple, les gens sont évacués, des abris sécuritaires sont construits pour accueillir ceux et celles devant laisser leur maison, les services d'urgence (policiers, ambulanciers, pompiers et dans un cas particulier comme celui-ci parfois l'armée) connaissent leurs rôles spécifiques, etc. De plus, le gouvernement s'adresse souvent à la nation, reconforte le peuple en promettant de l'aide aux sinistrés. Finalement, la majorité des habitants peuvent reconstruire suite au passage de l'ouragan puisque leurs biens matériels sont assurés. La préparation et la réponse à l'ouragan Katrina qui a frappé les états américains dans le Golfe du Mexique sont une exception et l'administration du Président Bush, le gouverneur de la Louisiane et le maire de la Nouvelle Orléans sont sévèrement critiqués. D'un autre côté, les pays des Caraïbes tel que l'Haïti, la République Dominicaine et Cuba n'ont pas ces mêmes ressources et suite au passage d'un ouragan, les médias montrent une image bien différente. Par

exemple, les maisons construites moins solidement et avec des matériaux moins résistants (qu'aux États-Unis) ne peuvent supporter les grands vents d'un ouragan. Les plans de gestion du risque de désastres sont souvent inexistantes par manque de ressources économiques et humaines (ISDR 2004). Ces pays ont rarement des compagnies d'assurance et celles-ci n'assurent que les mieux nantis du pays. Aussi, les barrières naturelles qui protègent la population des aléas naturels ont souvent été détruites pour diverses raisons (voir ci-dessus). Bref, ces populations sont donc plus vulnérables et donc plus à risque et les aléas naturels ne savent faire la distinction entre peuple vulnérable, frontière ou pays. Un ouragan suit son parcours... tout simplement, de manière destructive.

L'ONU en observant le monde a remarqué ces inégalités. La gestion du risque a toujours été une décision nationale, une question d'état. Le problème est que certains états sont plus à risque que d'autres et en plus, n'ont pas les moyens de créer des plans de gestion, de les établir, de faire de la recherche et d'inventer de nouvelles technologies et ainsi diminuer leur vulnérabilité aux éléments déclencheurs des désastres naturels, c'est pourquoi la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN) a été fondée. En tentant de regrouper les pays en voie de développement et en tentant de créer des liens entre ces pays et les pays industrialisés, l'ONU (par la Décennie et la SIPC) espère diminuer les inégalités au niveau du risque (ISDR 2004). Voyons donc plus précisément ce que cherche à faire cette section de l'ONU. Il serait possible de soulever la question qu'il faut aller à la source du problème donc régler les causes de la vulnérabilité (les conditions sociales, économiques, politiques et physiques).

L'article 1 de la Charte de l'organisation des Nations-Unies expose les buts de cette dernière et peut ainsi expliquer la présence d'un nouveau département au sein de l'ONU, plus précisément au sein du Conseil économique et social. En 1989, pour inciter la coopération internationale, aider les pays à survivre aux désastres naturels et incorporer une gestion du risque et des plans de gestion dans leurs plans de développement, l'Assemblée générale a déclaré que les années 1990 seraient la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (DIPCN) (IDNDR 1999: 2). À l'origine, la Décennie fut principalement influencée par la communauté scientifique et technique. Au fur et à mesure que l'DIPCN progressa, une conscience sociale et économique globale se forma et le thème *Building a Culture of Prevention*, choisi pour encourager la gestion du risque de désastres naturels, s'avéra plus réaliste. Enfin, ceci permettrait de répondre à certains des buts du préambule de l'ONU tels que: "favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande" (Grip 1995: 14).

Pendant la Décennie, l'ONU a participé à l'implantation de plusieurs programmes de gestion de risque de désastres et ce, dans divers pays. "The United Nations, for its part, has carried out disaster management programmes in dozens of countries, focusing on institution-building, early warning, networking between institutions and individuals and the production and dissemination of training materials" (IDNDR 1999: 2). De plus, lorsqu'un désastre frappe, l'organisation envoie de l'aide (médicaments, nourriture, eau potable, etc), adresse des appels à l'aide aux autres pays du monde pour de l'assistance et sert de 'clearinghouse' pour l'information au sujet des besoins et des conséquences créés par le désastre (IDNDR 1999: 2).

En 1994 les pays membres de l'ONU ainsi que d'autres États, d'organismes non-gouvernementaux, de membres de la communauté scientifique, de l'industrie et des médias se rencontrèrent à la Conférence mondiale sur la Réduction des Désastres Naturels à Yokohama, au Japon. Ils discutèrent de la situation de nombreux pays face aux désastres naturels, le tout sous le cadre idéologique de la Décennie. "Whilst the natural phenomena causing disasters are in most cases beyond human control, vulnerability is generally a result of human activity" (ISDR 2004: 9). Suite à cette conférence, le *Yokohama Strategy and Plan of Action for a Safer World* émergea. Ce document "stressed that every country had the sovereign and primary responsibility to protect its people, infrastructure and national, social or economic assets from the impact of natural disasters" (ISDR 2004: 9). L'emphase fut mise sur la vulnérabilité socio-économique des peuples dans la gestion du risque de désastres naturels. De plus, le document proposa dix principes à suivre pour diminuer le risque de désastres naturels. Par exemple, en 1995, un projet qu'a supporté l'DIPCN fut intitulé *Women and Girls: Keys to Prevention*. "This campaign encouraged local and national initiatives highlighting women's capabilities in disaster contexts" (ISDR 2004: 9). Ce projet a fait en sorte que l'on a réalisé l'importance de l'implication et de la participation des communautés locales dans les activités de gestion et de prévention du risque de désastres naturels.

En 1997, un deuxième projet qu'a supporté l'ONU est celui intitulé: *Water: Too Much, Too Little – Leading Cause of Natural Disasters*. Ce projet, comme son appellation le spécifie, traite des désastres naturels ayant un rapport avec l'eau et des solutions possibles. En fait, on parle des deux extrêmes du spectre, par 'too much', on entend les ouragans, les tempêtes tropicales, les inondations, etc, tandis que par 'too little', on entend, la désertification et la sécheresse. "Drought

is also a leading killer, causing the deaths of a reported 74,000 people in 1996. Désertification affects one fourth of all the earth's land and more than one billion of the world's people, and costs US\$42 billion each year in lost productivity”(IDNDR 1999: 2).

Un troisième projet supporté par l'ONU, celui-ci en 1998, touche l'importance de l'information. '*Prevention Begins with Information – Natural Disaster Prevention and the Media*' est un projet qui encourage la dissémination de l'information par les médias pour créer des liens et des réseaux, pour encourager la communication entre les différentes institutions de gestion du risque de désastres à travers le monde. Voici quelques exemples du travail qu'a encouragé la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles autour du monde. Lors de la *Journée mondiale pour la Réduction des Désastres*, le Pakistan, pays frappé par des inondations, des glissements de terrains, des tremblements de terre et des tsunamis, avec l'*Aga Khan Housing Board for Pakistan* a distribué de l'information sur la prévention des désastres aux étudiants des écoles du pays. De plus, ils ont pris part à des exercices d'évacuation et de sécurité pour être mieux préparé en situation d'urgence. Au Burkina Faso, lors de la *Journée mondiale pour la Réduction des Désastres*, 5 000 pamphlets écrits dans les langues officiels du pays ont été distribués à la population. Les points principaux discutés: “that greater attention be given to the identification of risk zones and public awareness, through the media and other means of communication; that the political and administrative authorities facilitate media access to information” (IDNDR 1999: 9). Des t-shirts, portant le logo de la Décennie, ont également été distribués lors de cette journée. En septembre 1998, “the *International IDNDR Conference on Early Warning Systems for Reduction of Natural Disasters* was organised, with the support of the Government of Germany, withing the

framework of the International Decade for Natural Disaster Reduction” (IDNDR 1999: 46). Cette conférence rassemblait près de 400 scientifiques, représentants de l’ONU, d’organismes non-gouvernementaux, d’organismes internationaux, etc. Les participants en vinrent à la conclusion que les systèmes d’alerte ne sont efficaces que si les États ont mis en place les mesures d’urgences nécessaires. Les plans de gestion du risque sont donc tout aussi nécessaires que l’éducation et l’information de la population. En bref, toutes ces activités ont été organisées par différents gouvernements, mais ils répondent quand même au cadre idéologique de l’DIPCN. La Décennie, sans pour autant avoir financé directement ces activités, en a donc fait la promotion.

La construction, les buts et la structure de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles

Il est possible de voir des pays endettés ou sur le bord d’une crise économique suite à un désastre naturel. L’ouragan Mitch de 1998 a tué 10 000 personnes mais les dommages ont été estimés (conservativement) à 8,5\$ US milliards ce qui est plus élevé que le ‘gross domestic product’ (GDP) combiné du Nicaragua et du Honduras, les deux pays les plus touchés par cet aléas naturel (Abramovitz 2001: 5). “The storm set back development in the region by decades” (Abramovitz 2001: 5). Ceci peut expliquer pourquoi l’ONU a fondé la Stratégie. Cette période de 10 ans de la Décennie avait pour but l’étude de l’impact social, économique et politique que les différents désastres naturels ont causé dans les pays touchés. La stratégie voulait aussi étudier la planification possible des préparatifs pour réduire l’impact de ces désastres mais l’ONU réalise que ceux-ci continuent d’être aussi dévastateurs à la fin de la Décennie qu’au début de celle-ci. En fait, en 1994

on dénombre 415 désastres naturels et en 1999, on en dénombre 684 (<http://www.em-dat.net>). Suite à cette dernière, l'ONU a donc créé une section nommée la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (SIPC) qui continue le travail débuté lors des années 1990 par la Décennie.

Le texte que l'on retrouve à l'annexe 3 est en quelque sorte l'épilogue de la DIRDN et le prologue de la SIPC. Les conclusions de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles sont utilisées par la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles pour expliquer son rôle.

Voyons maintenant l'organisation de la SIPC (voir annexe 4). L'une des sections de la SIPC porte le nom d' 'Inter-Agency Task Force on Disaster Reduction' de la SIPC et elle a pour rôle de créer des stratégies ainsi que des politiques pour diminuer le risque de désastre et la vulnérabilité de plusieurs groupes. Cette agence a aussi pour rôle d'identifier les ressources manquantes pour améliorer les politiques et programmes actuels visant à diminuer le risque de désastre. "La présidence du 'Task Force' est assuré par le sous-secrétaire général des Affaires Humanitaires et est composé d'un maximum de 14 représentants d'agences et d'organismes du système de l'ONU, d'un maximum de huit représentants des identités régionales et d'un maximum de huit représentants de la société civile et des secteurs professionnels ayant un lien avec le sujet. Le directeur du secrétariat de la SIPC est le Secrétaire du 'Task Force'" (ISDR 2004: 11). L'agence a aussi créé quatre groupes pour adresser les problèmes suivants: le changement climatique, 'early warning', la vulnérabilité et l'analyse du risque ainsi que les feux de forêts.

L'Inter-Agency Secretariat' de la SIPC est l'organe responsable de la coordination des stratégies et des programmes pour la réduction du risque de désastres pour l'ONU. Ce secrétariat doit assurer une certaine synergie entre les activités faisant la promotion de la réduction du risque de désastre et les activités dans les champs socio-économiques et humanitaires. De plus, il joue le rôle de 'clearinghouse' pour l'identification, la gestion et le partage des connaissances et des activités pour la réduction du risque de désastres. Finalement, il est aussi responsable de développer des activités pour promouvoir la compréhension des rouages du risque et des désastres.

La vision de la SIPC est la suivante: "to enable all communities to become resilient to the effects of natural, technological and environmental hazards, reducing the compound risks they pose to social and economic vulnerabilities within modern societies and to proceed from protection against hazards to the management of risk through the integration of risk prevention into sustainable development" (www.unirsd.org/unirsd/aboutirsd.htm). La SIPC a un rôle particulier à jouer dans le monde; répondre à la menace de désastres naturels, socio-technologiques et terroristes lorsque ceux-ci sont liés aux désastres socio-technologiques.

La question que l'on pourrait se poser à ce stade-ci du travail est la suivante: quels sont les buts de la SIPC (voir annexe 5)? À cela on pourrait répondre qu'elle a pour but d'hausser la sensibilisation du public en ce qui concerne le risque et l'impact des désastres, d'obtenir l'engagement des autorités pour pouvoir réduire l'impact des désastres naturels, d'inciter la participation du public pour créer des communautés pouvant survivre aux désastres naturels et ce,

en augmentant les liens entre les gouvernements et les associations puis, finalement, de réduire les pertes économiques et le nombre de décès. (www.unirsd.org/unirsd/aboutirsd.htm).

La SIPC propose douze objectifs pour réduire l'impact des désastres naturels:

1-Stimuler la recherche, le partage des connaissances et de l'expérience et allouer les ressources nécessaires pour réduire ou prévenir la sévérité de l'impact des désastres pour les personnes les plus vulnérables.

2-Augmenter les occasions où les organismes peuvent créer des relations multidisciplinaires et ainsi encourager des contributions scientifiques et techniques pour aider le public à prendre de meilleures décisions au sujet des aléas, le risque et la prévention des désastres naturels.

3-Développer des liens plus importants entre la gestion des ressources naturelles et les pratiques permettant la réduction du risque.

4-Créer une communauté mondiale dédiée à faire du risque et de la prévention des désastres, une valeur publique.

5-Lier la réduction du risque et les effets de la compétition économique pour augmenter les chances de partenariat économique.

6-Intégrer, aux plans de développement, des études sur le niveau de risque.

7-Développer et appliquer des stratégies pour la réduction du risque et des mesures pour limiter l'impact des désastres en créant des liens et en assurant l'aide et ce, à tous les niveaux d'activités.

8-Identifier et assurer l'engagement des autorités désignées (experts, chefs politiques, etc) pour développer des activités de partenariats.

9-Établir, en tant que processus intégral, des systèmes évaluant le risque et les capacités d'adaptation

ainsi que des systèmes d'avertissement en portant une attention particulière aux nouveaux types de désastres pouvant avoir une portée mondiale suite aux changements climatiques et ce, à tous les niveaux de responsabilités.

10-Développer des programmes pour informer le public et éduquer les gens de tous âges au sujet du risque, des comportements et pratiques augmentant ce dernier ainsi que les manières de le diminuer et de gérer l'impact d'un désastre.

11-Établir des standards et des méthodes internationaux et professionnels pour l'analyse de l'impact socio-économique des désastres sur les sociétés touchées par ces derniers.

12-Trouver des moyens de subventionner les activités ayant pour but la diminution du risque et la prévention de l'impact des désastres" (www.unirsd.org/unirsd/aboutirsd.htm).

Le 12^e objectif de la SIPC souligne des moyens pour subventionner des activités ayant pour but la diminution du risque et la prévention de l'impact des désastres, mais que dire de l'Institut? Quel est son budget annuel? Qui subventionne la SIPC? À quoi sert le budget de la SIPC?

Le budget annuel approximatif de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles est de six millions de dollars américain. Il n'est pas financé par le budget régulier de l'ONU et doit donc dépendre de surplus budgétaires. La SIPC est donc financée par des gouvernements tel que celui de la Suisse, de l'Allemagne, du Japon, etc...ou par des fonds d'autres agences et/ou d'organismes privés (voir Annexe 4). En d'autres mots, elle obtient une partie des fonds monétaires nécessaires à son fonctionnement de pays membre de l'ONU. Le financement perçu maintient les bureaux de la SIPC en plus d'être utilisé pour faire progresser les buts et objectifs de l'Institut (voir ci-dessus).

Il est important de noter que la section de l'ONU s'occupant principalement de la réduction des désastres existe depuis peu de temps. En fait, le tout a été créé au début des années 1980. Pour la première fois, on cherchait à réduire les conséquences d'un désastre par des préparatifs fait d'avance. Le travail de la Croix-Rouge (Croissant-Rouge) empêchait ou diminuait l'impact du désastre suite à son impact. Par ses actions, la Croix-Rouge pouvait diminuer les chances de propagation d'une épidémie, ou encore de conflits pouvant advenir lorsque les ressources sont inexistantes, etc. Par contre, son travail se fait toujours suite à un désastre. Pour la Décennie tout comme pour la SIPC, l'emphase est sur la prévention et la préparation à un désastre naturel avant que celui-ci frappe. Ainsi, on cherche à créer des plans de gestion visant à diminuer les conséquences néfastes d'un désastre avant qu'un aléas se transforme en désastre. Anciennement, la réaction principale était d'envoyer de l'aide une fois le désastre passé. Bien que cette section de l'ONU travaille partout autour du monde, la majeure partie de son travail cible les pays en voie de développement.

Chapitre 4

Une analyse sociologique de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles

Le chapitre 3 de la présente thèse a présenté, une documentation socio-historique de la création de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles et de la fondation de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles des Nations-Unies. Nous pouvons maintenant utiliser la théorie d'Ulrich Beck pour expliquer sociologiquement la fondation de la SIPC. C'est ce dont traitera la première partie du chapitre 4. Ensuite, pour bien arriver à comprendre et analyser les conceptions de désastre et du risque de la SIPC, nous présenterons les définitions que la Stratégie utilise présentement. L'analyse utilisera ensuite les conceptions de désastres et du risque présenté au chapitre 2 de la présente thèse afin d'éclaircir et d'approfondir les définitions de la SIPC. Enfin, certaines réalisations et limites de la SIPC seront démontrées et expliquées tout en utilisant les concepts présentés, encore une fois, dans les chapitres précédents.

Les organismes tels que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou la SIPC sont des constructions sociales puisqu'elles ont été créés par l'être humain. Ils existent grâce à l'imagination et à la créativité de l'être humain et reflètent la culture et l'idéologie sociale de l'époque dans laquelle ils évoluent. Pourtant, ces organismes sont le résultat d'incitations matérielles, c'est-à-dire de désastres naturels et/ou d'épidémies qui sont devenus de plus en plus fréquents et de plus en plus

coûteux. Par exemple, lors de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (1990-2000), les désastres ont augmenté en sévérité, en fréquence et en coût. Dans le cadre d'action de la SIPC: "Depuis 1960, et en particulier au cours des années 90, on a pu constater une augmentation sensible de la fréquence, de la gravité et de l'intensité de ces catastrophes. Cette tendance constitue une grave menace pour le développement durable, et la communauté internationale doit donc y faire face d'urgence" (<http://www.unisdr.org>). De plus, la population grandissante du monde se trouve maintenant dans des endroits anciennement peu peuplés et dangereux, voilà ce qui explique en partie cette augmentation de la sévérité, de la fréquence et du coût des désastres. Cette incitation matérielle explique aussi en partie la création de la SIPC. Il faut étudier ces deux facettes; la construction sociale (SIPC) mais aussi la réalité matérielle derrière sa création. La théorie de 'la société à risque' avancée par Ulrich Beck présente une base pour la synthèse du constructivisme et du réalisme. Elle sera utilisée maintenant afin de mieux comprendre la construction de la SIPC.

Une explication sociologique de la construction de la SIPC

Il est possible d'utiliser la théorie de la transformation de la société moderne primaire, à la société moderne réflexive de Beck pour expliquer la création de la SIPC. En fait, à l'origine, on ne voyait que les bienfaits d'un développement technologique. Tel fut le cas pour des réacteurs nucléaires et des antibiotiques. C'est ce qu'Ulrich Beck nomme la société moderne primaire; les êtres humains pensent peu à la gestion des risques puisqu'ils n'ont pas encore éprouvé de problèmes donc ne perçoivent pas ceux-ci. Ils s'occupent de la distribution des biens de la technologie. Peu

à peu, ceci change. Les processus dangereux de la nature que les êtres humains croyaient contrôler s'échappent du contrôle de ces derniers. Les problèmes deviennent physiquement ou scientifiquement visibles. On peut donner comme exemple, Three Mile Island (Perrow 1984) ou Tchernobyl. Les deux cas démontrent clairement la perte de contrôle sur les processus de la nature que l'on croyait contrôler sans toutefois avoir bien géré les risques. Un autre exemple qui illustre bien cette perte de contrôle est celui des bactéries qu'on croyait contrôler par les antibiotiques mais qui maintenant résistent, ayant mutés. Les êtres humains ne peuvent pas toujours comprendre tous les processus de la nature. La technologie construite par les humains déclenche les processus dangereux de la nature. Cette nouvelle société est aussi dite réflexive dans le sens commun du terme c'est-à-dire qui reflète, comme un miroir. Par exemple, le développement technologique se retourne vers les sociétés qui l'ont créé comme une image dans un miroir. Il est donc impossible d'ignorer les problèmes créés par cette technologie, les êtres humains vivant dans la société réflexive doivent s'occuper de la distribution des maux de la nouvelle technologie. De plus, pour Beck, les risques deviennent de plus en plus globaux puisqu'ils ne tiennent pas compte des frontières. Lorsque les êtres humains réalisent ces risques, ces dangers, la société moderne primaire cède place à la société moderne réflexive, c'est-à-dire, à une société où les êtres humains réfléchissent aux risques et tentent de trouver des solutions aux problèmes technologiques, comme le soutient Beck.

La théorie de Beck s'applique très bien aux désastres technologiques. L'originalité de cette thèse est qu'elle va tenter de la transposer aux désastres naturels également. Dans les sociétés traditionnelles, les êtres humains expliquaient le phénomène des désastres naturels par l'existence de divinités. Avec la venue de la science, des connaissances et du développement technologique,

et, par le fait même, de la société moderne primaire, les êtres humains peuvent maintenant expliquer les désastres naturels par les mécanismes naturels dirait Beck. Un tremblement de terre est la conséquence de la collision de plaques tectoniques sous la croûte terrestre et non celle de la colère d'un dieu. Nous pouvons même pousser l'explication plus loin, l'aléa initial est la collision de plaques tectoniques sous la croûte terrestre, phénomène que les êtres humains ne peuvent empêcher à ce point de notre développement technologique et scientifique. Par contre, si la collision de ces plaques tectoniques se produit à un endroit non habité par l'humain, il ne s'agit pas d'un désastre naturel puisque l'une des conditions première à l'existence d'un désastre est la présence d'êtres humains. Il faut donc que le tremblement de terre se produise à un endroit habité. Le désastre naturel se produit surtout suite à la destruction des infrastructures qui sont souvent les principaux responsables du nombre de décès. En fait, un tremblement de terre en plein milieu d'un champ de blé par exemple, tue rarement. L'effondrement de bâtiments est la cause principale du nombre de morts. Plusieurs organismes tels que la SIPC ou certains organismes non gouvernementaux tentent d'encourager les habitants des pays victimisés de manière relativement régulière par les tremblements de terre à bien construire et à renforcer les bâtiments comme l'ont fait le Japon et l'État de la Californie. De plus, des organismes comme le *National Earthquake Information Center* (NEIC) ou le *Earthquake Research Institute* de l'Université de Tokyo observent les mouvements de la croûte terrestre pour tenter de prédire quand et où aura lieu le prochain tremblement de terre mais ceci reste très difficile à prévoir (si ce n'est que quelques secondes ou minutes avant le tremblement de terre).

L'exemple ci-dessus, illustre donc la société réflexive de Beck. Cette société réflexive se définit par le fait que la technologie qu'on y retrouve a la capacité d'avoir un potentiel néfaste possible ou un potentiel positif possible. Dans le cas des tremblements de terre, notre technologie peut tenter de prévoir quand et où le prochain tremblement de terre aura lieu. Également, les matériaux que cette même technologie permet de construire sont de plus en plus résistants aux séismes. Par contre, nos édifices sont toujours plus hauts, toujours plus gros et, malgré l'excellente qualité de nos matériaux, les tremblements de terre peuvent encore les réduire en pièces. Pour des raisons monétaires ou autres, les pays étant plus à risque d'être touchés par des tremblements de terre n'ont jamais la totalité de leur infrastructure construite avec des matériaux souples pouvant vibrer avec la terre. La technologie de cette société a donc le potentiel de se retourner contre ses habitants puisque les infrastructures construites peuvent s'effondrer et tuer, lors d'un tremblement de terre. Dans la société réflexive, il s'agit de gérer les risques créés par l'interaction de la nouvelle technologie et des processus plus larges de la nature.

Un autre exemple possible est celui des épidémies. Reprenons la théorie d'Ulrich Beck. Dans les sociétés traditionnelles, les épidémies étaient expliquées par le fait que Dieu (ou des dieux) le désirait ainsi. Lorsque la peste noire a tué plusieurs millions de personnes en Europe au Moyen-Âge, personne ne connaissait la cause de la maladie. Peu-à-peu, la science expliqua la cause des épidémies (dans la majorité des cas) et tenta d'y trouver un remède. C'est à ce moment que prit place la société moderne primaire. Les antibiotiques ont été inventés et on a ainsi réussi à enrayer plusieurs maladies. Comme mentionné précédemment, le problème, dernièrement, est que les bactéries résistent aux antibiotiques parce qu'ils ont muté. La nature a déjoué la science. La société

moderne primaire a cédé sa place à la société moderne réflexive; une société où la technologie se retourne contre la société qui l'a inventé et où les êtres humains doivent réfléchir aux risques et aux conséquences pour tenter de trouver des solutions aux problèmes qui l'afflige comme un miroir reflète l'image de celui qui s'y regarde. C'est pourquoi les êtres humains, dans une société mondiale où les épidémies peuvent se propager facilement d'un endroit à l'autre et où les remèdes sont plus difficiles à trouver, ont décidé de créer l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cet organisme a aujourd'hui un rôle de coordination internationale des épidémies ainsi que de surveillance internationale des maladies contagieuses.

Les épidémies sont un type de désastres naturelles dont l'OMS est responsable mais que dire des autres types de désastres naturels? D'où vient la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles des Nations-Unies? Pourquoi l'a-t-on construite à ce moment de l'histoire? Nous pouvons utiliser la théorie d'Ulrich Beck en guise de réponse.

Pour les besoins de la présente thèse, nous définirons les sociétés traditionnelles comme celles ayant existé avant 1750 (environ)¹. Dans ces sociétés les phénomènes de la nature s'expliquaient par la présence de divinités, d'esprits ou d'un dieu. Par exemple, une inondation, une épidémie ou une tempête avait une signification spirituelle parmi les peuples européens d'il y a 1000 ans.

¹Il est difficile de déterminer quand exactement a débuté l'ère industrielle puisque les pays d'Europe ont débuté cette phase de leur développement à différents moments à travers le 18^e et 19^e siècle. Pour les besoins de cette thèse, nous établissons que l'ère industrielle a débuté vers les années 1750 en Angleterre.

Les sociétés traditionnelles ne pouvaient agir face à la force des désastres naturels...ils survivaient, soignaient les blessés et rebâtissaient ce qui avait été détruit.

Dans la société moderne primaire décrite par Ulrick Beck, que nous définirons pour cette thèse à partir de 1750, l'explication des désastres est devenue plus rationnelle et basée sur des connaissances scientifiques contemporaines. Nous connaissons les causes d'une inondation, d'une épidémie et d'une tempête. Tous ces phénomènes sont causés par des phénomènes atmosphériques, biologiques et/ou géologiques. La société moderne réagit principalement aux désastres naturels. En fait, la société moderne, pour mieux réagir à l'impact d'un désastre, créa la Croix-Rouge² pour l'aide aux sinistrés (au niveau national et international). De plus, on voit les nations créer des plans de gestion pour tenter de diminuer l'impact d'un désastre au niveau national ou régional. Les sociétés les plus riches créent même des institutions pour tenter de prévenir les désastres naturels. Bref, on tente de prévenir le mieux possible les désastres. De plus, la technologie que la société possède lui permet de survivre aux désastres et lui permet aussi de comprendre la cause des aléas naturels, ce qui peut l'aider au niveau de la prévention nationale. Peu à peu, émerge une compréhension des risques entre l'interaction des développements technologiques et démographiques d'un côté et les aléas naturels de l'autre. De cette façon, émerge la modernité réflexive, d'abord dans les sociétés riches et technologiquement avancées puis dans les pays les plus pauvres. Un des buts de la

²Le concept de la Croix-Rouge vient à l'esprit du Suisse, Henry Dunant en 1859 lorsqu'il est témoin des souffrances de plusieurs milliers de soldats italiens blessés sur un champ de bataille. Ces derniers n'ont aucune aide. Il se dit: "N'y aurait-il pas moyen, en temps de paix, de fonder des sociétés de secours qui auraient pour but de faire donner, en temps de guerre, des soins aux blessés par des volontaires dévoués et compétents?" (www.croixrouge.ca) De retour en Suisse, Dunant travaille sans relâche pour concrétiser son idée et en octobre 1863, la Croix-Rouge voit le jour.

technologie de la société moderne primaire est de faciliter l'existence des êtres humains. Par exemple, les automobiles facilitent le transport. Pourtant, la société moderne primaire, ne réalise pas l'impact possible de ses inventions. Pourtant, peu à peu, la société réalise que le développement technologique, vu comme si positif, des deux derniers siècles comporte des risques et ce, à plusieurs niveaux. Par exemple, les automobiles qui facilitent tant le transport utilisent de l'essence pour fonctionner, et ce combustible est la cause première du changement climatique. Ce dernier a un impact sur l'environnement et donc, sur l'équilibre de la nature. En fait, il est même possible de dire que le changement climatique, en plus de réchauffer la planète, de faire augmenter le niveau des océans donc de créer des inondations à travers le monde, peut augmenter la fréquence et la sévérité des aléas naturels³ et ainsi augmenter le risque de désastres.

Cette réalisation nous mène à la société moderne réflexive, que nous définirons dans cette thèse comme débutant à partir des années 1990 (environ), époque où les désastres naturels deviennent un risque à gérer, et même un risque mondial. Nous devenons plus conscients des risques et voulons ainsi développer des organisations de gestion des risques et ce, même au niveau mondial. La prévention nationale et l'aide aux sinistrés suite à un désastre naturel ne suffit plus. La Décennie fut formée en 1990 pour être remplacée par la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles en 2000, car la sévérité et la fréquence des désastres naturels n'ont cessé

³La SIPC est-elle impliqué dans l'étude du changement climatique? L'étude du changement climatique, ses causes et conséquences n'appartient pas à la SIPC. L'IPCC, par exemple, est l'un des organismes s'occupant grandement de l'étude du changement climatique. Par contre, la SIPC semble reconnaître le rôle pervers que joue l'être humain sur l'environnement. "Human activity also has an impact on the planet's climate, which may result in increased sea levels and potential disasters" (ISDR 2004: xi)

d'augmenter au cours des années 1990 (ISDR 2004: xi). L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui gère les épidémies, a aussi été fondée car le risque d'épidémies majeures était de plus en plus réel⁴. La SIPC a été créée pour dispenser une prévention internationale et une coordination internationale de cette prévention et surtout, pour faciliter la transmission des connaissances, au sujet de la prévention, aux pays en voie de développement. Dans l'ère de la mondialisation, ces organismes peuvent aider à gérer le risque et ainsi, diminuer le nombre de morts et la destruction encourue par les désastres et/ou épidémies (voir chapitre 3). La théorie de Beck explique la transition de la société traditionnelle à la modernité primaire puis à la modernité réflexive qui elle, s'occupe des risques technologiques et naturelles. Elle éclaire la construction de la SIPC à ce moment de l'histoire.

Les concepts de la SIPC

Les débats sociologiques entre les adhérents du constructivisme social et du réalisme critique ont démontré l'importance de tenir compte des deux dimensions - les constructions sociales et les constructions de la nature - dans nos analyses. Les conceptions, les pratiques sociales et les institutions sont des constructions socioculturelles influencées par le contexte socioculturel duquel elles émergent. Néanmoins, les conceptions, les pratiques et les institutions sont en interaction avec la réalité biophysique parce que la société est insérée dans cette réalité, donc elles ont des conséquences matérielles. Ces conséquences influencent à leur tour ces conceptions, ces pratiques

⁴Il est logique de penser qu'avec les moyens de transport que nous possédons aujourd'hui, un virus pourrait facilement se propager à travers le monde. C'est pourquoi les experts et les médias parlent de plus en plus de pandémie.

et ces institutions. Il faut donc une approche qui saisit la dimension socioculturelle et la dimension biophysique. Dans ce qui a précédé, on a utilisé une telle approche, celle de Beck, afin de mieux comprendre la construction de la SIPC. Dans un deuxième volet, nous voulons maintenant examiner les outils conceptuels utilisés par la SIPC afin de déterminer s'ils sont adéquats à la lumière de cette approche du réalisme critique.

Le terme 'hazard' (en anglais) pouvant être traduit par effet déclencheur ou encore par aléa, utilisé par l'ONU est défini comme étant: "A potentially damaging physical event, phenomenon or human activity that may cause the loss of life or injury, property damage, social and economic disruption or environmental degradation. Hazards can include latent conditions that may represent future threats and can have different origins: natural (geological, hydrometeorological and biological), or induced by human processes (environmental degradation and technological hazards). Hazards can be single, sequential or combined in their origin and effects. Each hazard is characterised by its location, intensity, frequency and probability" (ISDR 2004: 16).

L'ONU fait la distinction entre 'hasard naturel' et 'hasard technologique'. Le premier est défini comme suit: "Natural processes or phenomena occurring in the biosphere that may constitute a damaging event. Natural hazards can be classified according to their geological, hydrometeorological or biological origins" (ISDR 2004: 39). Un 'technological hazard' est défini comme: "Danger associated with technological or industrial accidents, infrastructure failures or certain human activities which may cause the loss of life or injury, property damage, social and economic disruption or environmental degradation, sometimes referred to as anthropogenic hazards.

Examples include industrial pollution, nuclear release and radioactivity, toxic waste, dam failure, transport, industrial or technological accidents (explosions, fires, spills)” (ISDR 2004: 39). Il est possible, de faire un retour sur les notions expliquées au chapitre 2. Bien qu’il soit important de faire à ce moment-ci de la thèse la distinction entre les différents types d’événements déclencheurs (ou aléas comme l’utilise l’ONU), il faut garder en tête que les aléas naturels et les aléas technologiques ne sont pas mutuellement exclusifs. La tempête de verglas de 1998 est un exemple que Murphy (2002) donnerait. Cette dernière en tant qu’aléa naturel uniquement, n’a pas créé de désastre. Pour bien comprendre, il s’agit d’observer les Amish. Lors du verglas, la vie de ces derniers a continué comme à l’ordinaire car ils chauffent leur maison aux bois et n’utilisent pas l’électricité. Pourtant, la tempête de verglas en tant qu’aléa naturel et technologique a créé un désastre ici et ce, à cause de la dépendance envers l’électricité des êtres humains. Prenons la ville de Montréal où l’électricité alimente le chauffage et l’éclairage de tous les habitants et industries de l’île et des environs. Le verglas a détruit les lignes d’approvisionnement d’électricité et Montréal s’est retrouvé dans le noir. De ce fait, la technologie utilise souvent certaines composantes de la nature sans prévoir leur interaction avec le reste de la nature. Dans ce cas, personne n’a vraiment prévu une chute de verglas de cette envergure dans une période de temps aussi limité. Les lignes de transmission d’Hydro-Québec n’ont tout simplement pas pu résister au poids de la glace accumulée.

La SIPC utilise un terme clé pour expliquer les inégalités de l’impact d’un élément déclencheur (‘hazard’) la vulnérabilité, définit comme:

“l’ensemble des conditions ou des processus résultant de facteurs matériels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent les moyens de subsistance et le niveau des dégâts causés par les effets adverses d’un aléa donné” (PNUD 2004: 138).

Les conditions physiques influençant la vulnérabilité d’une population sont: l’endroit où l’on habite, les matériaux choisis pour la construction des infrastructures, la densité de la population à un endroit donné, etc. Par exemple, si une grande population habite aux bords des grands cours d’eau elle est plus vulnérable aux inondations que la population qui habite dans les terres. Ici, tout dépend du type de cours d’eau pour déterminer le risque possible. Si la population habite près d’une rivière, elle risque principalement les inondations, par contre, si elle habite sur les côtes de l’océan, elle risque les inondations, les ouragans, les typhons, les tsunamis, etc. La région influence bien sûr le type d’aléa pouvant toucher la population. Les matériaux utilisés pour la construction des habitations et des infrastructures peuvent augmenter ou diminuer la vulnérabilité d’un peuple. Par exemple, l’utilisation de matériaux pouvant plier aux endroits où les tremblements de terre sont fréquents permet de diminuer la vulnérabilité à ce type de désastre.

Une population en santé et éduquée, vivant dans un pays où règne la paix, l’égalité et la démocratie, où leur droits sont respectés par le gouvernement et ses associations a tendance à être moins vulnérable. Voilà ce que l’ONU qualifie de conditions sociales influençant la vulnérabilité d’un peuple. “Some groups are more vulnerable than others. People less privileged in class or caste structures, ethnic minorities, the very young and very old, and other disadvantaged and marginalized segments of the population are more likely to be exposed to greater risk. Gender issues, particularly

the role of women, are also important” (ISDR 2004: 42). Par exemple, les habitants des Pays-Bas sont moins vulnérables que ceux habitant le Bangladesh même si les deux pays ont une géographie similaire. En fait, ces deux pays sont situés au niveau de la mer et ont une densité de population similaire. Par contre, les conditions sociales, économiques et politiques sont très différentes.

Les conditions économiques influent sur la vulnérabilité d'un peuple. Les pays dit industrialisés ou riches sont moins vulnérables que les pays moins prospères. La richesse permet la diminution des conditions sociales et physiques responsables de l'augmentation de la vulnérabilité. Une grande partie de la population des pays riches est souvent bien éduquée, en santé, etc. Les gouvernements de ces pays ont les moyens financiers de créer des plans de gestion du risque de désastres, ils ont accès aux meilleures technologies, recherches, etc. Leur taux de vulnérabilité est donc souvent moins élevé que celui des pays monétairement moins bien nantis.

Les conditions environnementales influencent aussi la vulnérabilité. La nature, en plus de créer les désastres naturels, met aussi en place des barrières naturelles contre ceux-ci. Par exemple, les marécages permettent à la terre d'absorber les surplus d'eau. Les arbres sur les côtes, créent une façade, une barrière contre les grands vents des tempêtes tropicales. Les pays qui détruisent leur environnement sont donc plus vulnérables aux désastres naturels (PNUD 2004: 42). Ce qu'il est important de mentionner c'est qu'une raison importante pouvant expliquer la dégradation environnementale est la pauvreté. De ce fait, les gens très pauvres qui n'ont pas de terre à cultiver pour se nourrir et nourrir leur famille auront tendance à défricher le sol situé sur le bord des côtes. Cette pratique détruit les barrières naturelles qui protègent les gens des grands vents lors des

tempêtes violentes. Un autre exemple est celui des fermiers cultivant sur les flancs des montagnes. Cette pratique qui érode la terre, augmente les risques d'un glissement de terrain lors d'une tempête. À l'origine, la pauvreté et le manque d'options augmentent la vulnérabilité et donc, le risque et non, les conditions environnementales.

Le risque est défini par l'ONU comme: "La probabilité de l'apparition d'événements nuisibles ou de pertes prévisibles (morts, blessés, biens, moyens de subsistance, rupture de l'activité économique, dommages causés à l'environnement) suite à des interactions entre des aléas naturels ou anthropiques et des conditions de vulnérabilité. Le risque est conventionnellement présenté par la formule suivante: $\text{Risque} = \text{Aléas} \times \text{Vulnérabilité}$ " (PNUD 2004: 138). La SIPC ajoute: "Some disciplines also include the concept of exposure to refer particularly to the physical aspects of vulnerability. Beyond expressing a possibility of physical harm, it is crucial to recognize that risks are inherent or can be created or exist within social systems. It is important to consider the social contexts in which risks occur and that people therefore do not necessarily share the same perceptions of risk and their underlying causes" (ISDR 2004: 16). Puisque le risque est intimement lié à la vulnérabilité, il est nécessaire de gérer les conditions de vulnérabilité, c'est-à-dire physique, social, économique, politique et environnemental autant que le risque en lui-même (PNUD 2004: 41). L'analyse de l'étude du risque utilisée par l'ONU démontre qu'elle tient compte des deux dimensions: socioculturelle et matérielle, perception du risque et risque biophysique. En utilisant le terme probabilité on tente de démontrer que le risque est matériel. La perception du risque construite par l'être humain est autre chose. La tentative de calculer rationnellement le risque est une construction sociale, y compris les calculs scientifiques. L'ONU fait la distinction entre le

risque matériel et le risque perçu par l'être humain. Les deux sont pris en considération. L'environnement peut frapper l'humain sans que celui-ci; ait tenu compte de cette probabilité mais l'être humain doit diminuer le risque en utilisant sa perception et tenter de trouver des moyens de diminuer l'impact possible. La définition de l'ONU démontre ce point en disant "It is important to consider the social contexts in which risks occur and that people therefore do not necessarily share the same perceptions of risk and their underlying causes" (ISDR 2004: 16).

Les désastres sont définis de la manière suivante: "A serious disruption of the functioning of a community or a society causing widespread human, material, economic or environmental losses which exceed the ability of the affected community or society to cope using its own resources. A disaster is a function of the risk process. It results from the combination of hazards, conditions of vulnerability and insufficient capacity or measures to reduce the potential negative consequences of risk" (ISDR 2004: 17). Fait intéressant, dans les documents francophones sur ce sujet et dans les documents de l'ONU, on utilise le terme catastrophe et non; désastre. Comment peut-on expliquer l'utilisation de ce terme? Est-ce une simple différence linguistique? Pourtant, les deux termes existent dans la langue française, les deux possèdent une définition très similaire et les deux sont considérés comme synonyme. Encore, peut-on expliquer l'utilisation du terme catastrophe par les dires de Scanlon que nous avons vu dans le chapitre deux de cette thèse? Il explique qu'une catastrophe a plus d'impact qu'un désastre. Il est donc possible de supposer que les catastrophes ont plus souvent lieu dans les pays pauvres que dans les pays riches à cause du niveau de vulnérabilité de ces communautés. Si l'utilisation du terme catastrophe est purement linguistique, ceci pourrait être réévalué à la lumière des écrits de Scanlon. Il serait ainsi possible de dire que puisque l'ONU

a un intérêt particulier pour les pays plus vulnérables, le terme catastrophe est utilisé au lieu du terme désastre. Donc cette thèse suggère de suivre la distinction de Scanlon, c'est-à-dire d'utiliser le terme 'désastre' quand il y a une destruction massive mais de réserver le terme 'catastrophe' au cas où la capacité de répondre ou de retourner à la normale a été sérieusement affaiblie. Cette distinction doit être utilisée non seulement en français mais en anglais également.

Certains auteurs, comme Hélène Denis, ont tendance à croire que les désastres sont des "événements soudains" (1993: 13) pourtant, certains désastres comme les sécheresses et les épidémies peuvent durer très longtemps. La définition de désastre de l'ONU inclue tous ces types d'événements déclencheurs et de désastres ainsi que leur durée ce qui donne à la définition de l'ONU plus d'envergure.

L'ONU définit l'analyse du risque comme étant: "A methodology to determine the nature and extent of risk by analysing potential hazards and evaluating existing conditions of vulnerability that could pose a potential threat or harm to people, property, livelihoods and the environment on which they depend. The process of conducting a risk assessment is based on a review of both the technical features of hazards such as their location, intensity, frequency and probability; and also the analysis of the physical, social, economic and environmental dimensions of vulnerability and exposure, while taking particular account of the coping capabilities pertinent to the risk scenarios" (ISDR 2004: 16). Lorsque l'on détermine une méthodologie pour calculer le risque, cette méthodologie est une construction sociale puisque l'ONU détermine une méthodologie pour calculer l'analyse du risque. Ceci s'explique principalement par le fait qu'il y a une distinction à faire entre la réalité matérielle

et celle que l'on peut calculer grâce à une méthodologie. Le concept du risque, pour sa part, se réfère à une réalité matérielle, la méthodologie pour déterminer le risque (risk assessment) est une construction sociale qui peut s'avérer vraie ou fausse puisqu'il s'agit d'une construction conceptuelle qui essaie de prévoir les forces de la nature dans l'avenir. Cette méthodologie peut nous donner une déformation de la réalité matérielle malgré nos bonnes intentions. Les plans de gestion du risque basés sur cette déformation sont donc inexacts et peuvent créer plus de dommages que de bien. S'il y a deux calculs de risque contradictoire, on se retrouve donc devant deux constructions sociales et lorsque la réalité matérielle frappe, on saurait laquelle s'avère juste.

La gestion d'un désastre est définie comme: "La gestion systématique des décisions administratives, les capacités en matière d'organisation et les aptitudes dans le domaine opérationnel pour mettre en oeuvre des politiques, des stratégies et des capacités d'adaptation de la société ou des individus afin d'atténuer l'impact négatif des aléas naturels ou les aléas environnementaux et technologiques connexes" (PNUD 2004: 137). La SIPC ajoute: "This comprises all forms of activities, including structural and non-structural measures to avoid (prevention) or to limit (mitigation and preparedness) adverse effects of hazards" (ISDR 2004: 17)

La réduction du risque de désastre est définie comme: "L'élaboration et l'application systématique de politiques, de stratégies et de pratiques visant à minimiser les vulnérabilités, l'effet négatif des aléas et les impacts des catastrophes progressives sur la société, dans le contexte général du développement durable" (PNUD 2004: 137). La SIPC donne les précisions suivantes: "The disaster risk reduction framework is composed of the following fields of action:

- Risk awareness and assessment including hazard analysis and vulnerability/capacity analysis;
- Knowledge development including education, training, research and information;
- Public commitment and institutional frameworks, including organisational, policy, legislation and community action;
- Application of measures including environmental management, land-use and urban planning, protection of critical facilities, application of science and technology, partnership and networking, and financial instruments;
- Early warning systems including forecasting, dissemination of warning, preparedness measures and reaction capacities” (ISDR 2004: 17).

Tout cadre d’action est une forme de méthodologie et toute méthodologie est une construction sociale. Les constructions sociales sont créées par les êtres humains donc peuvent être erronées. Lorsque l’on parle de ‘risk awareness and assessment’, il est possible d’oublier un type de risque, d’aléa, ou de ne pas vraiment prévoir la force de l’aléa, ce qui veut dire que notre cadre d’action est faux car tout dépend de cette analyse initiale.

Toutes ces définitions nous permettent de mieux comprendre la vision de l’ONU par rapport aux désastres et au risque. Après une analyse approfondie des nombreuses définitions de l’ONU, il est possible de dire que ces dernières ont bien saisi les dimensions socioculturelles et biophysiques. Les concepts et les définitions utilisés par la SIPC sont rigoureux et convaincants. Ils saisissent la réalité multidimensionnelle des désastres: les aléas biophysiques et la vulnérabilité construite socialement.

S'il y a des problèmes au niveau de la gestion du risque d'un désastre, ils ne proviennent pas de la conception mais plutôt de la mise en pratique.

Les limites de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles des Nations-Unies.

Quels sont les limites de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles des Nations-Unies? Quels sont les réalisations de celle-ci? Plusieurs des limites et des réalisations de la Stratégie sont similaires à celles de l'ONU. La thèse traitera d'abord des limites pour ensuite aborder les réalisations de la SIPC.

Premièrement, comme l'explique le chapitre trois du présent ouvrage, l'ONU n'est pas un gouvernement international et n'a donc pas la légitimité de gouverner le monde. Elle ne peut donc obliger un pays à changer ses lois, à devenir plus démocratique ou à changer ses croyances. Ce n'est que dans des cas extrêmes qu'elle peut déployer une force militaire et dans ces cas, le but premier est de protéger la population. De plus, on retrouve différents systèmes politiques à travers le monde et l'ONU peut difficilement négocier de manière identique avec une dictature qu'il le fait avec un régime démocratique. De plus, les gouvernements ont différentes priorités, cultures et ressources. Certains pays ont un plus grand intérêt pour l'armement que pour les conditions sociales de la population. Aussi, certains pays ont plusieurs niveaux ou paliers de gouvernements qui ne peuvent tout simplement pas s'entendre. Bref, l'ONU ne peut gouverner, les nations ont ce pouvoir. La gestion du risque est une responsabilité des nations, la SIPC a donc des problèmes similaires à ceux

de l'ONU. La SIPC peut informer les pays sur l'importance de la prévention des désastres naturels, elle peut encourager les pays à créer et à implanter des plans de gestion du risque mais elle ne peut les obliger à le faire. Certains pays n'ont pas les fonds nécessaires pour créer des plans de gestion du risque ou ne peuvent administrer les programmes nécessaires ou ne sont tout simplement pas intéressés à la gestion du risque, etc. La SIPC a créé un cadre, des objectifs, des études et des moyens qu'elle suggère en espérant que les pays puissent utiliser ces lignes directrices pour créer leur propre programme de gestion du risque adapté à leur situation. Grâce aux liens et réseaux qu'elle crée et continue de créer, la SIPC peut offrir de l'aide aux pays, en leur offrant de l'information et des personnes-ressources.

Deuxièmement, le budget de l'ONU et surtout de la SIPC ne permet pas à cet organisme de financer les plans de gestion des pays ni de financer les systèmes d'alerte ou la technologie nécessaire pour diminuer le risque de désastres. Il serait même possible de soulever l'hypothèse que les objectifs et les buts de la SIPC (voir chapitre 3) ne peuvent être complètement satisfaits avec le budget alloué à cet organisme. En fait, le budget approximatif annuel de la SIPC est de six millions de dollars américains (voir annexe 3). Ce montant est utilisé pour satisfaire le mieux possible les objectifs et les buts de la SIPC (Information reçue de Christine V. Alessi, Programme Management Officer, SIPC). Le financement que reçoit la SIPC est séparé du budget de l'ONU. En plus, les pays donateurs semblent pouvoir choisir l'année fiscale et la valeur du don. Le budget de la SIPC ne semble donc jamais réellement assuré. Les projets ne peuvent donc pas être planifiés longtemps en avance.

Troisièmement, la vulnérabilité augmente grandement le risque de désastres. La Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles des Nations-Unies en discute mais ne propose pas de plan véritable pour diminuer la vulnérabilité des peuples en danger. Pour diminuer la vulnérabilité, il faut enrayer la pauvreté, la corruption des systèmes politiques, éduquer la population, soigner les gens, etc. La SIPC ne propose aucun plan pour remédier à ces situations tragiques car ces problèmes, que l'on pourrait qualifier de plus larges, dépassent le mandat de la SIPC. Son rôle est de proposer un cadre, des objectifs, des études et des moyens pour la gestion du risque de désastres. Il se veut un moyen d'encourager les pays à créer leur propre plan de gestion du risque de désastres naturels. Les pays peuvent développer leur plans de gestion du risque en fonction des objectifs et des buts atteignables pour eux. Le problème est que les conditions sociales, physiques, politiques et économiques à l'origine de la vulnérabilité de ses peuples ne sont pas réglées. L'ONU a donc d'autres organismes tels que l'PNUD, UNICEF, OMS, etc qui tentent de corriger cette situation. Ceci cause pourtant un autre problème.

Quatrièmement, comme le mentionne Brown (1979: Chapitre 4), l'ONU a tendance à créer plusieurs agences et ainsi créer une certaine rivalité entre celles-ci. Une compétition existe entre les agences pour les subventions, la publicité, etc. Le budget de la SIPC n'est que de six millions de dollars américains. De plus, la SIPC est mal connue malgré son travail important. Aussi, il y a parfois un grand nombre de projets entrepris par plusieurs agences au point qu'il y a un manque de coordination des efforts. Il y a plusieurs projets de développement partout autour du monde mais sans réelle coordination internationale. La SIPC tente d'informer les peuples sur le risque de désastres, les projets de l'UNICEF essaient d'améliorer le sort des enfants du monde, les projets de

développement du PNUD tentent d'améliorer les conditions sociales des gens pour ainsi diminuer leur vulnérabilité face au risque de désastres, l'OMS cherche à empêcher les épidémies, etc. Pourtant, certains projets du PNUD sont similaires à ceux de l'UNICEF. En voulant améliorer les conditions sociales d'un peuple, on améliore le sort des enfants. La SIPC se considère principalement comme une 'clearinghouse' d'information, c'est-à-dire un endroit où l'on peut trouver une vaste gamme d'information sur le sujet du risque, sur les désastres, etc. La SIPC travaille aussi de près avec l'PNUD qui pour sa part, travaille sur la réduction des risques de désastres mais au niveau du développement. Leur travail se fait plus au niveau du terrain. Ensuite, on retrouve toutes les autres agences de l'ONU et celles qui travaillent en connexion avec l'ONU pour diminuer la vulnérabilité des populations. Il y a parfois un certain manque de coordination (Brown 1979: Chapitre 4). Tous ces projets sont réalisés dans différents pays, dans différentes régions, avec de différents groupes cibles (enfants, femmes, etc). Il y a donc un certain manque de coordination pour empêcher la duplication de projets. La vulnérabilité est peut-être sensiblement diminuée à certains endroits mais elle pourrait certainement l'être encore plus, si l'effort était coordonné.

Les réalisations de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles des Nations-Unies.

Voici un exemple de la participation de la SIPC au niveau de la communication et de l'éducation. En éduquant un peuple des dangers possibles d'un désastre ou encore des actions aggravant l'impact d'un désastre, il est possible de le gérer lorsque ce dernier frappe. La SIPC a

donc publié des ouvrages expliquant la gestion des désastres comme *Living with risk: A global review of disaster reduction initiatives*, ainsi que d'offrir de l'information sur l'Internet. De plus, la SIPC encourage le partage d'information et de connaissances entre pays et organisations. Ces informations et ces connaissances doivent être accessibles à tous; aux dirigeants comme aux gens travaillant la terre.

Comme précédemment expliqué au chapitre deux, Castells définit la mondialisation comme étant la venue d'une nouvelle société, la société en réseaux, c'est-à-dire une société où les nouvelles technologies de communication et de transports permettent aux gens de communiquer et de voyager plus facilement. Ci-dessus, nous voyons les objectifs premiers, les buts et la vision de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles, celle-ci veut la création de liens entre les États pour favoriser l'échange d'information, pour faciliter l'entraide, pour élaborer des plans de gestion, etc. Ces États doivent pouvoir communiquer le plus aisément possible, ce qui est maintenant réalisable, grâce aux nouvelles technologies de communication. La SIPC a facilité la création de réseaux entre pays et surtout entre les spécialistes des pays visant la réduction de la vulnérabilité aux désastres.

Les risques et les conséquences d'un désastre naturel ont toujours été géré par le pallier national d'un état. La SIPC cherche à transformer cette réalité. Par son travail, la SIPC espère pouvoir ajouter une dimension internationale à la gestion des risques d'un désastre naturel en créant des liens entre les différentes nations, organismes internationaux et organismes non-gouvernementaux.

De plus, la SIPC encourage les gouvernements nationaux à décentraliser leur pouvoir lorsqu'il s'agit des désastres naturels, c'est-à-dire d'inclure les gouvernements régionaux ainsi que les communautés dans la gestion des désastres naturels.

Les réalisations de la SIPC se retrouvent surtout au niveau de la diffusion de l'information, plutôt qu'au niveau de la mise en pratique des mesures, pour rendre les sociétés moins vulnérables aux désastres. La SIPC n'a simplement pas le budget nécessaire pour aider les pays du tiers-monde à établir des plans de gestion. La Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles est encore très jeune, n'ayant été créée qu'en l'an 2000, son rôle peut encore évoluer avec les années à venir. La jeunesse de la SIPC explique aussi le fait qu'elle n'a pas eu le temps d'accomplir tous les objectifs et buts qu'elle s'est données. L'avenir nous dira ce que la SIPC a la capacité d'accomplir et d'encourager...

Chapitre 5

Conclusion

Les êtres humains ont dû faire face aux désastres naturels depuis le début de leur existence sur la planète Terre. Jadis, ils devaient réagir à ces derniers sans en comprendre la cause scientifique réelle. En fait, plusieurs peuples traditionnels expliquaient le phénomène des désastres naturels par l'existence de dieux ou divinités. Des livres d'histoire de la science des désastres tel que *Perils of a Restless Planet* d'Ernest Zebrowsky décrivent plusieurs de ces désastres et leur impact sur ces populations. Il existe même certains désastres qui, pour diverses raisons, sont devenus légendes; comme l'histoire d'Atlantide.

Le but de cette thèse était de faire une analyse de l'origine et du fonctionnement de la gestion mondiale du risque de désastres en prenant comme étude le cas de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles. Le cas de la SIPC a été choisi parce qu'il demeure une des organisations les plus significatives de la gestion mondiale du risque de désastres. Ce choix d'une étude empirique et historique nous a permis de mieux cibler et de préciser le sujet choisi.

Le présent chapitre de la thèse est constitué de trois éléments. En premier lieu, un résumé des grands résultats de la recherche est présenté. En deuxième lieu, les implications théoriques de ces résultats sont aussi présentées et en troisième lieu, des questions provenant de la recherche, qui méritent d'être étudiées dans l'avenir, sont proposées.

Résumé des résultats de la recherche

Le chapitre 2 de la thèse se voulait une revue de la littérature portant sur le sujet de la gestion du risque de désastres. Premièrement, le concept de désastre a été clarifié. Pour ce faire, plusieurs différentes définitions ont été présentées ainsi que les différents types de désastres. La thèse a conclu que la définition de désastre la plus utile pour l'analyse est la suivante : un désastre naturel est "an event in which the forces of nature claim human lives or destroy the fruits of human labour on a large scale" (Zebrowsky 1997: 18). Cette définition est constituée de deux éléments clés pour décrire un désastre naturel: elle cite les forces de la nature comme étant la cause et explique que le désastre affectera l'être humain et ce qu'il a créé (infrastructure). De plus, la définition ne mentionne pas de laps de temps, le désastre peut donc être de courte ou de longue durée. Le chapitre 2 étudie s'il y a une différence entre le terme désastre et le terme catastrophe ou si cette différence est purement linguistique. Scanlon, pour sa part, prétend qu'il y a une différence: une catastrophe serait plus importante qu'un désastre. Le concept de vulnérabilité est aussi défini et clarifié. En fait, il a été démontré que la vulnérabilité d'un peuple détermine en partie la sévérité de l'impact d'un désastre naturel. Ensuite, la thèse a démontré qu'il y a une division, dans la recherche sociologique, entre les sociologues qui font abstraction des dynamiques de la nature dans leurs explications (les constructivistes sociaux) et les sociologues qui tiennent compte du contexte matériel dans leur explication sociologique (les réalistes). De plus, la thèse a démontré que chacun de ces deux courants de pensée sont divisés en sous-courants. Le chapitre 2 explique les distinctions entre les deux courants principaux ainsi que leur sous-courants.

Le chapitre 2 a aussi documenté que cette division se retrouve dans l'analyse du risque des désastres. En fait, il a démontré qu'il faut saisir les deux dimensions du risque : perceptuelle et matérielle, pour bien comprendre le risque et analyser la discordance qu'on retrouve entre les deux dimensions et ainsi comprendre l'arrivée du désastre. La thèse a élucidé les théories du risque de désastres des sociologues tels que Beck, Denis et Le Breton en trouvant dans leurs théories des tentatives de saisir ces deux dimensions mais aussi en trouvant de la confusion entre risque et sécurité matérielle et perception de risque et sécurité. Par exemple, Le Breton se dit constructiviste et fait abstraction de la réalité matérielle. Pourtant, dans la définition du risque qu'il offre, sa référence aux risques matériels démontre qu'il n'utilise pas uniquement des perceptions du risque ou de la réalité. Ceci démontre une certaine confusion dans la pensée de Le Breton. La thèse a éclairci ces théories en utilisant une distinction rigoureuse entre risque matériel et perception du risque afin d'analyser les textes choisis.

Dans le chapitre 2, la thèse a présenté les théories de mondialisation de Beck et Castells afin de suggérer leur utilité dans l'analyse de la mondialisation de la gestion du risque de désastres. Beck croit que la mondialisation et la modernisation amène la société à risque, c'est-à-dire une société où les risques de désastres socio-technologiques (et naturels) n'ont plus de frontières, où les effets secondaires des technologies créées se retournent contre les êtres humains et où les êtres humains doivent réfléchir pour trouver des solutions aux problèmes qu'ils ont créé. Pour Beck, les premières civilisations expliquaient tous phénomènes par l'existence d'un dieu ou de plusieurs divinités ou esprits. Avec l'avènement de la science et de la technologie, la société traditionnelle a été remplacée par la société moderne primaire. Cette société peut expliquer certains phénomènes par la science

mais cherche surtout à améliorer son mode de vie. Peu à peu, la modernisation créée amena des effets secondaires néfastes. C'est à ce moment que la société moderne primaire devient peu à peu la société moderne réflexive ou la société à risque. Les êtres humains doivent réfléchir pour tenter de trouver des solutions aux problèmes et aux risques qu'ils ont eux-mêmes créés et dont ils subissent les effets.

De plus, un des éléments originaux de la thèse est l'application de la théorie de Beck à l'analyse de la gestion des risques qu'on appelle "naturels", car Beck lui-même s'occupe exclusivement des risques socio-technologiques.

L'importance des théories de Castells dans cette thèse est au niveau de son explication de sa société à réseaux, c'est-à-dire une société où les nouvelles technologies de transports et de communications transforment la planète en un monde plus petit, plus inter-relié par la distribution d'information, etc. Ces réseaux devenus technologiquement plus efficaces, nous permettent non seulement de répondre de manière plus efficace aux désastres mais aussi de pratiquer une gestion mondiale afin de prévenir les risques de désastres et ainsi, diminuer l'impact de ces derniers. Malheureusement, ces technologies qui facilitent la construction des réseaux, peuvent aussi empirer les désastres tels que par la transmission des épidémies, les attaques terroristes, etc. Les désastres dits naturels peuvent aussi favoriser les désastres à cause de la dépendance des êtres humains face à la technologie. La tempête de verglas de 1998 est un exemple parfait d'un aléa naturel qui, suite à notre dépendance à l'infrastructure moderne électrique, est devenu un désastre naturel (Murphy 2002).

Cette thèse démontre qu'il est important de clarifier les théories du risque en faisant la distinction entre risque matériel et perception du risque. En fait, plusieurs théoriciens du risque utilisent le constructivisme et le réalisme dans leur théorie sans faire de distinction entre les deux, ce qui porte à confusion. De plus, la thèse prouve qu'il est important de nuancer les propos de Beck et de Castells lorsque ceux-ci définissent la mondialisation. Cette dernière redéfinit l'état mais n'apporte pas sa disparition, comme le prédisent ces deux auteurs.

Le chapitre 3 se voulait une étude de l'origine et du fonctionnement de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles. D'où vient la SIPC? Quel est son but? Le chapitre 3 a donc décrit la construction historique de l'ONU dans son contexte historique puis a décrit sa structure. L'ONU fût créé suite à la Deuxième Guerre Mondiale et a pour but principal d'empêcher un événement similaire de se reproduire. Ensuite, la Décennie internationale pour la réduction des désastres naturels a été fondé pour tenter de diminuer l'impact des désastres en distribuant de l'information au sujet de ces désastres naturels, du risque, de la gestion du risque, etc. Le chapitre 3 se termine en détaillant la structure et les buts de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles, qui remplace la Décennie.

Le chapitre 3 clarifie aussi le concept de vulnérabilité défini au chapitre 2, en présentant les conditions d'inégalités que cherche à enrayer l'ONU et ses agences. Les conditions sociales, physiques, politiques et économiques augmentent ou diminuent la vulnérabilité des peuples face aux désastres naturels. Certains projets accomplis lors de la Décennie sont ensuite présentés.

Le chapitre 4 est divisé en trois sections. La première section utilise la théorie de Beck, concernant la création de la société à risque et la société réflexive, pour expliquer la construction historique et sociologique de la SIPC. Ce qui a été décrit dans le chapitre précédent est ici expliqué en utilisant la théorie de Beck. De fait, la SIPC fut construite dans le but de trouver des solutions aux risques des désastres technologiques ou naturels que les sociétés contemporaines auraient créé ou exacerbé.

Ensuite, les concepts et définitions utilisées par la SIPC sont analysés en utilisant les théories constructivistes et réalistes présentées au chapitre 2. Il est donc très important de bien faire la distinction entre perception du risque et risque matériel, afin d'analyser le rapport entre les deux. De fait, d'après les publications de la SIPC, examinées dans le cadre de notre enquête, la SIPC le fait assez bien. Plusieurs des concepts et définitions utilisés par la SIPC sont constitués des deux dimensions du risque (perception du risque et risque matériel). L'analyse faite des concepts, dans la thèse, mène néanmoins à la conclusion suivante: il faut mieux nuancer la conceptualisation du désastre. Cette thèse a documenté que la différence entre le terme désastre et le terme catastrophe, tels qu'utilisés par la SIPC, semble bel et bien être de nature linguistique. Cette thèse suggère de suivre la distinction de Scanlon, c'est-à-dire d'utiliser le terme "désastre" quand il y a une destruction massive mais de réserver le terme "catastrophe" au cas où la capacité de répondre et de retourner à la normale a été sérieusement affaiblie. Cette distinction doit être utilisée non seulement en français mais aussi en anglais. Le terme aléa ou 'hazard' (en anglais) doit être utilisé pour définir un phénomène naturel potentiellement destructif. Le terme désastre ou 'disaster' (en anglais) doit être utilisé pour définir tout aléa ou 'hazard' qui affligent la population de manière grave et que le

terme catastrophe devrait être utilisé pour définir ceux qui affligent la population de manière très grave. Bien qu'un désastre reste très sérieux, une catastrophe s'avère encore plus grave et se manifeste surtout dans les pays pauvres. Voilà la raison pour laquelle la gestion mondiale du risque est si importante, et pourquoi la SIPC répond à un besoin criant.

Finally, the limits and achievements of the SIPC are analyzed and criticized. The limits addressed in chapter 4 are: the lack of power of the SIPC to instaurer le changement, the insufficiency of the budget to accomplish the goals and objectives of the SIPC, the lack of plans of the SIPC to reduce vulnerability and the coordination problems at the level of the UN. The achievements of the SIPC are: the creation of a 'clearinghouse' of information on the risk of disasters, the creation of certain networks, links created between countries and associations and the incitement of a certain decentralization of power at the level of the states c'est-à-dire, the inclusion of regions and local governments in the creation of plans of management for the reduction of the risk of disasters.

Implications théoriques

One of the originalities of this thesis is the use of Beck's theory concerning the advent of the risk society and the modern reflexive society to explain the construction of the SIPC. In fact, Ulrich Beck emphasizes above all the danger of modernization and technology towards the environment and human beings. He applies his theory to the construction of social agencies for the reduction of the risk of socio-technological disasters. The thesis, for the first time, applies Beck's theory to the explanation of the risks of natural disasters as well

qu'aux institutions qui tentent de diminuer leur impact. En appliquant la théorie de Beck, afin d'avancer l'explication de la construction de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles et de la SIPC, la thèse a confirmé l'utilité de cette théorie pour mieux comprendre cette dimension de la transition de la société traditionnelle à la modernité primaire puis à la modernité réflexive (société à risque). Cette théorie a réussi à mettre ces développements dans leur contexte historique plus large et a jeté une nouvelle lumière sur ces constructions sociales.

La thèse a aussi réussi à nuancer la théorie de Beck. Dans la définition de la mondialisation de Beck, il dit: "Globalization, then, also means no world state - or, to be more precise, world society without a world state and without world government" (Beck 2000: 11-14). D'après la présente thèse, ces propos semblent trop simplistes. Beck soulève l'hypothèse que la mondialisation, dans sa forme actuelle, équivaut à l'absence d'un état-monde ou d'un gouvernement-monde. Il avance l'hypothèse de l'incontrôlabilité absolue des risques. Il a raison, dans un sens, car la SIPC n'est pas un gouvernement, mais la présente thèse explique qu'il faut nuancer ces hypothèses car elles sont exagérées, et donc trop simplistes. La construction de la Décennie dans les années 1990 et ensuite de la SIPC en l'an 2000 indique que, sans avoir un gouvernement-monde au sens fort, la mondialisation a néanmoins comme résultat la construction de nouveaux éléments d'une gouvernance monde, au moins concernant le risque de désastres. Lorsqu'il s'agit de la gestion mondiale du risque de désastres, il faut nuancer les propos de Beck car la SIPC se veut un organisme international de gestion d'information au sujet du risque de désastres. De plus, elle fait partie de l'ONU, qui est l'un des plus grand organisme international d'aujourd'hui.

Au fur et à mesure que la mondialisation a avancé, certains éléments d'une gouvernance monde, tels que l'ONU et la SIPC, se sont développés aussi.

Il est aussi possible de nuancer les propos de Castells d'une manière similaire à celle de Beck. Dans sa définition de la mondialisation il parle de: "la disparition de l'étatisme" (Castell 1999: 12). Bien que la mondialisation peut mener à une redéfinition de l'État, dans le cas présent, il est difficile de parler de disparition de l'État. Bien sûr, la SIPC n'est pas un gouvernement mondial, mais un organisme international de gestion d'information au sujet du risque des désastres. Mais la SIPC encourage les États à créer leur propre plan de gestion, à créer des liens avec d'autres pays, facilitant ainsi le partage d'information, de recherche, etc. La SIPC travaille avec les États, crée des réseaux, des liens... Bref, il est possible de dire que la SIPC renforce les États.

La deuxième implication théorique de cette thèse est la nécessité d'utiliser et d'approfondir les théories constructivistes et réalistes concernant la gestion du risque de désastres. En fait, la SIPC est une construction sociale (on a donc besoin de la théorie constructiviste pour la comprendre) puisqu'elle a été conçue par l'être humain. Ce dernier a construit la SIPC pour répondre aux désastres naturels. L'incitation première pour la construction de la SIPC est, il ne faut pas l'oublier, la perturbation de la nature. On a donc besoin de la théorie du réalisme pour la comprendre.

Les concepts et définitions de la SIPC ont été analysés par rapport à ces deux courants sociologiques. La majorité des concepts et définitions utilisés par la SIPC avaient déjà une dimension constructiviste et réaliste. La thèse a démontré qu'il est primordial, pour ne pas tomber

dans la confusion, de tenir compte des deux dimensions du risque, perceptuelles et matérielles, dans nos explications sociologiques. Il ne faut pas les confondre. Il faut les distinguer analytiquement afin d'étudier le rapport empirique que l'on retrouve entre elles. Ceci nous démontre que pour la gestion du risque de désastres, il est primordial d'utiliser une synthèse des deux théories, peu importe si on l'appelle le réalisme critique ou le constructivisme réaliste.

La sociologie du risque des désastres est un nouveau champ d'étude. Cette thèse contribue à ce volet de la sociologie en utilisant la théorie de l'avènement de la société à risque de Beck d'une nouvelle façon. De plus, elle démontre qu'il est primordial d'utiliser le réalisme et le constructivisme lorsqu'on étudie la sociologie du risque des désastres, et ce, pour garder une vision plus objective de l'environnement qui nous entoure. Finalement, elle révèle qu'il est important de bien faire la distinction entre les termes désastre et catastrophe. Cet apport à la sociologie du risque des désastres est important puisqu'il précise le tir pour les prochaines recherches portant sur le même sujet ou un sujet semblable.

Questions de recherche

Quelles sont les questions qui n'ont pu être répondues dans cette thèse mais qui méritent d'être étudiées dans l'avenir? Quelles sont les questions qui pourraient mener la recherche plus loin? Voilà ce que cette section de la conclusion cherche à démontrer.

La SIPC se veut un outil de stockage et de dissémination d'information mais, pour ce faire, elle doit avoir une certaine reconnaissance mondiale. Pourquoi la SIPC a si peu de reconnaissance et de ressources? Est-ce que les désastres tels que le tsunami du 26 décembre 2004 ou l'ouragan Katrina ont incité les nations à donner plus d'importance et de ressources à la SIPC?

Le risque est intimement lié à la vulnérabilité et aux conditions physiques, sociales, politiques et économiques d'un pays/peuple. Offrir de l'information sur le risque et la mitigation du risque de désastres est-ce assez? Quelles sont les possibilités d'une redéfinition du rôle de la SIPC, ce qui exigerait une analyse approfondie des contraintes?

La mitigation du risque des désastres a plusieurs bienfaits. L'expérience des derniers désastres a démontré l'importance d'être bien préparé. Il serait intéressant de comparer l'aide internationale apportée aux victimes du tsunami du 26 décembre 2004 et, celle apportée après le passage de l'ouragan Katrina du mois de septembre 2005. Il serait aussi intéressant de comparer la réaction des gens face aux désastres et à l'aide: violence, découragement, tristesse, bonheur, etc.

Annexe 1 : Préambule de la Charte de l'Organisation des Nations-Unies

NOUS, PEUPLES DES NATIONS UNIES, RÉSOLUS

- à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,
 - à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,
 - à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources de droit international,
 - à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,
- ET À CES FINS**
- à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,
 - à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales,
 - à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,
 - à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples,

AVONS DÉCIDÉ D'ASSOCIER NOS EFFORTS POUR RÉALISER CES DESSINS

En conséquence, nos gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants, réunis en la ville de San Francisco, et munis de pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont adopté la présente Charte des Nations Unies et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de Nations Unies.

(Grip 1995: 14)

Annexe 3: La Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles

The Geneva Mandate On Disaster Reduction International Decade for Natural Disaster Reduction
IDNDR International Programme Forum 5-9 July 1999

We, participants in the IDNDR International Programme Forum – Towards Partnerships for Disaster Reduction in the 21st Century, - recognise that the world is increasingly being threatened by large scale disasters triggered by hazards, which will have long term negative social, economic, and environmental consequences on our societies and hamper our capacity to ensure sustainable development and investment, particularly in developing countries.

We have to act decisively now, to guarantee a safer world for future generations. We must build on progress achieved during the IDNDR, so that risk management and disaster reduction become essential elements of government policies. The Yokohama Strategy (1994) and the strategy "A Safer World in the 21st Century: Risk and Disaster Reduction" (1999) chart the course. Political will is essential to ensure that appropriate policies and institutional arrangements foster a culture of prevention at all levels of our societies.

We shall adopt and implement policy measures at the international, regional, sub-regional, national and local levels aimed at reducing the vulnerability of our societies to both natural and technological hazards through proactive rather than reactive approaches. These measures shall have as main objectives the establishment of hazard-resilient communities and the protection of people from the threat of disasters. They shall also contribute to safeguarding our natural and economic resources, and our social wellbeing and livelihoods.

Furthermore, scientific, social and economic research, and technological and planning applications will be required at all levels and from a wide range of disciplines in order to support risk management and effective reduction of our vulnerabilities. In this connection, there is need for increased information exchange, improved early warning capacities, technology transfer and technical co-operation among all countries, paying particular attention to the most vulnerable and affected.

These last ten years have shown the multi sectoral, interdisciplinary and cross-cutting nature of broad risk management and its contribution to disaster reduction. Continued interaction and co-operation on the above basis, among all disciplines and institutions concerned, are considered essential to accomplish commonly agreed objectives and priorities. This interaction shall be based on the strengthening of co-operation and partnerships engendered by the IDNDR Programme.

We stress the importance of developing and strengthening regional approaches dedicated to disaster reduction in order to take account of local specificity and needs. We emphasize in this respect, the need to support institutional initiatives and mechanisms for strengthening regional, sub-regional national and local capabilities, coordination, and applied research. We recognise the particular need for establishing an institutional arrangement to coordinate disaster reduction in Africa, and in this regard, invite existing and evolving mechanisms for inter-regional co-operation to accord priority to these concerns.

Appropriate financial resources will be needed to ensure the development and implementation of prevention and mitigation policies and programmes in all countries particularly developing countries. Innovative approaches should be explored including the funding of international initiatives. However, full use should be made of existing regional and national financial mechanisms involving those communities most directly exposed to risks. All bilateral and multilateral development assistance should include disaster reduction components.

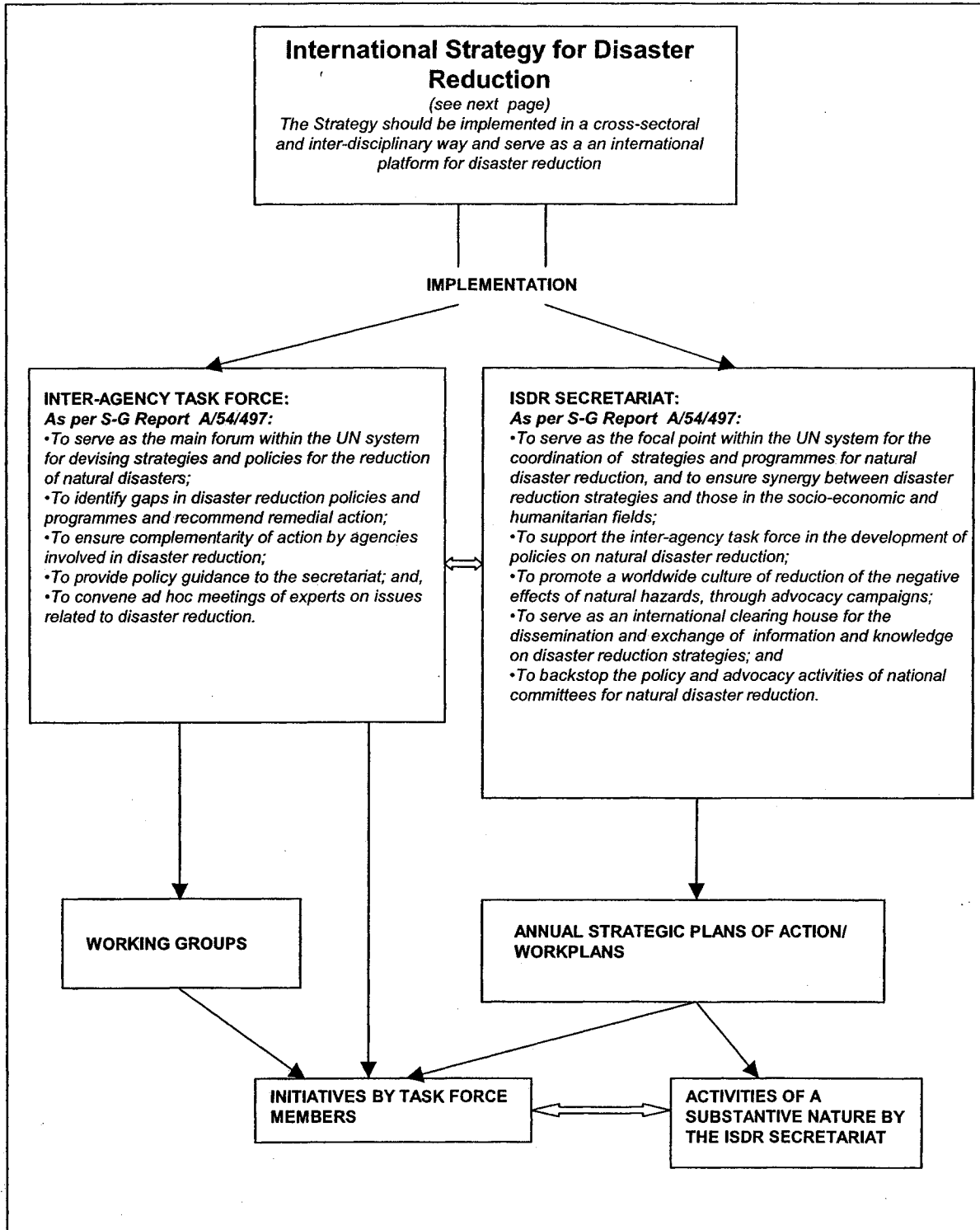
We recommend to the international community and to the United Nations that, based on the proven success of the functional responsibilities and organizational arrangements during the IDNDR, the international co-operative framework for disaster reduction be maintained and strengthened. This framework should ensure partnership and synergy among all elements of risk management and disaster reduction, and promote a shift from a mentality of reaction to a culture of prevention. The growing threat of political, social and economic disruption caused by natural and technological disasters calls for bold action from member States of the United Nations in this regard.
(Geneva, 9 July 1999)

(www.unirsd.org/unirsd/aboutirsd.htm).

Annexe 4: Organisation de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles

ISDR FRAMEWORK FOR ACTION

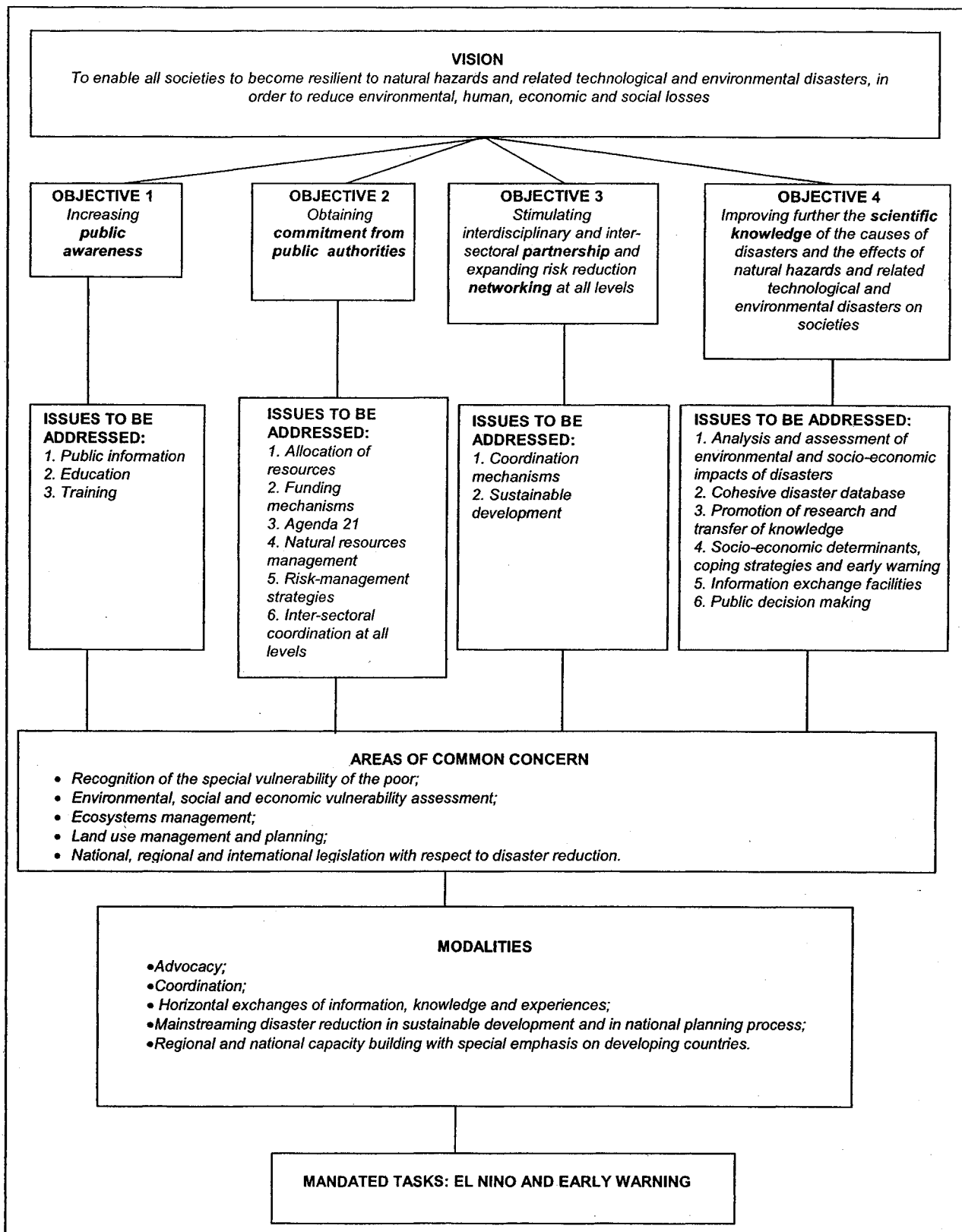
“to proceed from protection against hazards to the management of risk through the integration of risk reduction into sustainable development”



Annexe 5: Les buts et objectifs de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles

International Strategy for Disaster Reduction

based on the IDNDR experience, the Yokohama Strategy and the Strategy "A Safer World in the 21st Century: Disaster and Risk Reduction"



Trust Funds for Disaster Reduction

CONTRIBUTIONS/WITTEN PLEDGES to the Trust fund for Disaster Reduction (in USD) as at 19 April 2005

Donor	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2005 EW Tsunami	2004 WCDR	2005 WCDR	TOTAL
ANEM ^{1/} (France)	10,093									10,093
Austria			12,942	14,251				13,255		40,448
Canada ^{f)}	99,714				187,973			81,375		369,062
Cyprus			8,369		7,140					15,509
Denmark		254,511								254,511
European Union									390,773	390,773
Finland		60,784		191,834	132,626			54,274		439,518
France				854,249	969,649			66,313	67,843	134,156
Germany		228,260	543,976							3,245,900
Iceland			5,000			649,766				5,000
Infoterra Limited UK					7,320					7,320
Ireland								54,326		54,326
Italy	242,483		148,662	117,371						508,516
Japan a) c) e)	300,000	234,155	300,000		317,492		4,000,000	2,202,509		7,354,156
Norway b)	252,966		274,360		298,174		1,412,252	97,639		2,335,390
Philippines		7,624		4,450	1,619					13,693
South Africa	15,006				7,414	16,846				39,266
Sweden	896,683		377,749	526,286	584,386	666,344	1,400,000	284,806		4,736,253
Switzerland d)	97,956	161,180	616,696	697,446	1,165,099			242,308		2,980,684
UNDP g)					60,000					60,000
UNEP	13,000	2,000		15,000						30,000
United Kingdom	125,000		1,428,571	1,191,693	1,398,694	943,396		471,698		5,559,053
United States					200,000			200,000		400,000
WMO			19,017		3,390					22,407
TOTAL	2,052,901	948,514	3,735,342	3,612,579	5,340,975	2,276,352	6,812,252	3,768,502	458,616	29,006,033

1/ Association Nationale des Elus des montagnes (ANEM)

OTHER CONTRIBUTIONS:

- a) Government of Japan: one Associate Expert - JPO (Jan 2004) part-time, shared with WMO
b) Government of Norway: two Associate Experts - JPO for Central Asia and Africa
c) Nippon Foundation: funding for the Sasakawa Award for Disaster Reduction
d) In-kind contribution from the Government of Switzerland in support of ISDR organizational development
e) In-kind contribution for preparatory mission (WCDR) from Japan in January 2004 (US\$ 40,000)
f) In-kind contribution from Canada for the translation of Living with Risk into Spanish (through Fundacrid)
g) In-kind contribution from UNDP - Senior Programme Officer

Contributions are subject to UN Operational Exchange rates at the time of receipt.

Bibliographie

- ABRAMOVITZ, Janet N. *Unnatural disasters*. Washington : Worldwatch Institute, 2001.
- ALEXANDER, David. *Confronting catastrophe : new perspectives on natural disasters*. Oxford : Oxford University Press, 2000.
- BAILLY, Antoine S. et al. *Risques naturels, risques de société*. Paris : Economica, 1996.
- BANKOFF, Greg et al. *Mapping Vulnerability : disasters, development, and people*. London : Earthscan Publications, 2004.
- BARRY, John. *Environment and Social Theory*. London : Routledge, 1999.
- BECK, Ulrich. *Ecological enlightenment : essays on the politics of the risk society*. Atlantic Highlands, N.J. : Humanities Press, 1995.
- BECK, Ulrich. *Ecological politics in an age of risk*. Cambridge : Polity Press, 1995.
- BECK, Ulrich. *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion/Aubier, 2001.
- BECK, Ulrich. *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*. Paris : Aubier, 2003.
- BECK, Ulrich. *Risk Society : towards a New Modernity*. London : Sage Publications, 1992.
- BECK, Ulrich. *The reinvention of politics : rethinking modernity in the global social order*. Cambridge : Polity Press, 1997.
- BECK, Ulrich. *What is globalization?* Cambridge : Polity Press, 2000.
- BECK, Ulrich. *World risk society*. Cambridge : Polity Press, 1999.
- BENTON, Ted. "Environmental Sociology: Controversy and Continuity". *Sociologisk tidsskrift*, vol. 9, 2001, pp. 5-48.
- BENTON, Ted et Ian CRAIB. *Philosophy of Social Science: The philosophical foundation of social thought*. Houndmills : Palgrave, 2001.
- BERGER, Peter L. *La construction sociale de la réalité*. Paris : Méridiens Klincksieck, 1989.
- BLAIKIE, Piers et al. *At Risk : natural hazards, people's vulnerability, and disasters*. New York : Routledge, 1994.

- BROWN, B. *Disaster Preparedness and the United Nations: Advance Planning for Disaster Relief*. New York : Pergamon, 1979.
- CASTELLS, Manuel. *Le pouvoir de l'identité: l'ère de l'information*. Paris : Fayard, 1992.
- COCH, Nicholas K. *Geohazards : natural and human*. 1st ed. Englewood Cliffs : Prentice Hall, 1995
- DAUPHINÉ, André. *Risques et catastrophes : observer, spatialiser, comprendre, gérer*. Paris : A. Colin, 2001.
- DAVIS, Lee. *Natural disasters*. New York : Facts on File, 2002
- DENIS, Hélène. *Comprendre et gérer les risques sociotechnologiques majeurs*. Montréal : Éditions de l'École polytechnique de Montréal, 1998.
- DENIS, Hélène. *Gérer les catastrophes : l'incertitude à apprivoiser*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1993.
- DICKENS, Peter. "Changing our environment, changing ourselves: critical realism and transdisciplinary research". *Interdisciplinary Science Reviews*, vol. 28, no. 2 (2003): pp. 95-105.
- DICKENS, Peter. *Society and nature : towards a green social theory*. Philadelphia : Temple University Press, 1992.
- EBERT, Charles H. V. *An analysis of natural and human-induced hazards Dubuque*. 4th ed. Iowa : Kendall/Hunt Pub, 2000.
- EDER, Klaus. *The Social Construction of Nature*. London : Sage Publications, 1996.
- FREY, Richard Scott et al. *The Environment and Society Reader*. Boston : Allyn and Bacon, 2000.
- GERBET, Pierre. *Le rêve d'un ordre mondial : de la SDN à l'ONU*. Paris : Imprimerie nationale, 1996.
- HANNIGAN, John A. *Environmental sociology : a social constructionist perspective*. New York : Routledge, 1995.
- HARPER, Charles L. *Environment and Society: human perspectives on environmental issues*. 2ND ed. Upper Saddle River : Prentice Hall, 2000.
- IPCC Workshop on Adaptation to Climate Variability and Change, *Adaptation to climate variability and change : workshop summary*. Downsview: Atmospheric Environment Service, 1998.

- LAGADEC, Patrick. *Etats d'urgence : défaillances technologiques et déstabilisation sociale*. Paris : Editions du Seuil, 1988.
- LAGADEC, Patrick. *La civilisation du risque : catastrophes technologiques et responsabilité sociale*. Paris : Éditions du Seuil, 1981.
- LATOUR, Bruno. *Laboratory life : the social construction of scientific facts*. Beverly Hills : Sage Publications, 1979.
- LE BRETON, David. *La sociologie du risque*. Paris : PUF, 1995.
- LEWIN, André. *L'ONU, pour quoi faire?* Paris : Gallimard, 1995.
- L'ONU dans tous ses états : son histoire, les principes et les faits, les nouveaux défis, et les réformes?* Bruxelles : GRIP - Institut de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 1995.
- LOPEZ, José and Garry POTTER, eds. *After Postmodernism: an introduction to critical realism*. London : Athlone, 2001.
- MCGUIRE, Bill. *Natural hazards and environmental change*. London : Oxford University Press, 2002.
- MOL, Arthur P. J. *Globalization and Environmental Reform: the ecological modernization of the global economy*. Cambridge : MIT Press, 2001.
- MURPHY, Raymond. "Extreme Weather and the Energy Metabolism of the City". *Environment and History*, no. 8 (2002): pp.43-64.
- MURPHY, Raymond. "Nature's Temporalities and the Manufacture of Vulnerability: A study of a sudden disaster with implications for creeping ones". *Time and Society*, vol. 10 (2001): pp. 329-348.
- MURPHY, Raymond. *Rationality and Nature: a sociological inquiry into a changing relationship*. Boulder : Westview Press, 1994.
- MURPHY, Raymond. "The internationalisation of autonomus nature into society". *The Sociological Review*, vol. 50, no.3 (2002): pp. 313-333.
- Natural disasters : protecting the public's health*. Washington : Pan American Health Organization, 2000.
- PERETTI-WATEL, Patrick. *Sociologie du risque*. Paris : A. Colin, 2000.

- PERROW, Charles. *Normal Accidents*. New York : Basic, 1984.
- QUARANTELLI, E.L. *Disasters : theory and research*. London : Sage Publications, 1978.
- ROSA, Eugene. "Metatheoretical foundations for post-normal risk." *Journal of Risk Research*, vol. 1 (1998): pp. 15-44.
- SAYEGH, Raymond. *A quoi sert l'ONU?* Grolley : Éditions de l'Hébe, 2002.
- SCANLON, Joseph. *Ottawa-Carleton and the 1998 Ice Storm*. Ottawa : Project Ice, 1998.
- SMITH, Keith. *Environmental hazards : assessing risk and reducing disaster*. 3rd ed. London : Routledge, 2001.
- TOBIN, Graham A. *Natural hazards : explanation and integration*. New York : Guilford Press, 1997.
- United Nations: International Decade for Natural Disaster Reduction. *Report of the 1997-1998 World Disaster Reduction Campaigns*. Genève : United Nations publications, 1999.
- United Nations: International Strategy for Disaster Reduction. *Living with Risk: a global review of disaster reduction initiatives*. Genève : United Nations publications, 2004.
- United Nations: Programme des Nations Unies pour le développement. *La réduction des risques de catastrophes, un défi pour le développement*. New-York : Swift, 2004.
- United Nations: United Nations Environment Programme. *Global Environment Outlook 2000*. London : Earthscan Publications, 1999.
- VARLEY, Ann. *Disasters, Development, and Environment*. New York : J. Wiley, 1994.
- VAUGHAN, Diane. "Diane Vaughan: Les leçons d'une explosion". *La Recherche*, no. 329 (mars 2000): pp. 109-111.
- VAUGHAN, Diane. "Regulating Risk: Implication of the Challenger Accident". *Law and Policy*, Vol. 11, no. 3 (1989): pp.331-349.
- VAUGHAN, Diane. "The Dark Side of Organizations : Mistake, Misconduct, and Disaster". *Annual Review of Sociology*, no. 25 (1999): pp. 271-305.
- VAUGHAN, Diane. "The Trickle-Down Effect: Policy Decision, Risky Work, and the Challenger Tragedy". *California Management Review*, vol. 39, no. 2 (1997): pp. 80-102.
- WEISS, Pierre. *Le système des Nations-Unies*. Paris : Nathan, 2000.

World disasters report. Oxford : International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, 2002.

ZEBROWSKI Jr., Ernest. *Perils of a Restless Planet*. Cambridge : Cambridge University Press, 1997.

Sources internet

leuilom.blogs.com/tsunami/2005/01/24/index.html

www.un.org

<http://www.unisdr.org/>

www.unirsd.org/unirsd/aboutirsd.htm

<http://www.em-dat.net>

<http://usinfo.state.gov/journals/itps/1104/ijpf/tsunami.htm>